

FLORIDIENNE

GROUP



Chimie
& Métaux spéciaux



Alimentation
festive



Sciences du
Vivant

Rapport annuel **2012**

Floridienne Group offre une large diversité d'activités dans des marchés de niche et des niches de marché, dans lesquels il exerce une position de leader

Sommaire

Profil	1
Dialogue avec le Comité de Gestion	2
Chiffres clés	6
Faits marquants	8
Pôle Chimie et Métaux spéciaux	12
Pôle Alimentaire/Florifood	24
Pôle Sciences du Vivant/Biofirst	35
Rapport de Gestion	44
Déclaration de Gouvernement d'Entreprise	52
Structure de Floridienne Group	63
Comptes consolidés	64

Profil

Floridienne est un groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités volontairement diversifiées se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentation festive et les sciences du vivant.

Le groupe est composé d'une trentaine de sociétés détenues majoritairement, et dirigées par des entrepreneurs dynamiques adhérant à des valeurs communes d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles, ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.



Chimie et Métaux spéciaux

Le pôle Chimie se compose d'une série d'entreprises actives dans la chimie (notamment des additifs «verts» pour la stabilisation du PVC et l'ignifugation des plastiques) et la métallurgie des sels de métaux non ferreux (sels de zinc, plomb, nickel et cadmium).

Il est également présent dans le secteur du recyclage au niveau du traitement de déchets finaux dérivés des métaux : résidus de galvanisation ainsi que batteries nickel/cadmium, NiMH et Li-ion.

Alimentation festive

Le pôle Alimentaire regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, le poivre vert, les plats cuisinés ethniques...

Le pôle est également actif dans la nourriture spécialisée, par exemple celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Sciences du Vivant

Le pôle Sciences du Vivant est actif dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels visant à proposer des alternatives écologiques et durables en agriculture, pharmacie, soins de santé...

Déjà leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans le contrôle biologique, ce pôle continue d'investir dans des solutions innovantes, notamment dans la communication chimique au travers de récepteurs liés à la chimie du goût et de l'olfaction chez l'humain.

Dialogue avec le Comité de Gestion



Philippe Bodson,
Executive Chairman

Gaëtan Waucquez,
Managing Director

Quel regard portez-vous sur les résultats de 2012?

Les résultats du groupe Floridienne ont été pénalisés par les pertes financières générées sur notre participation dans la société canadienne 5N Plus. La moins value sur nos 5 millions d'actions représente la moitié de notre perte quote-part groupe.

Concernant les résultats opérationnels du groupe, il faut distinguer les résultats individuels des activités qui sont très variables, certains étant mauvais, d'autres meilleurs.

Dans les grandes lignes,

- le pôle Chimie a souffert de la crise économique en Europe. Outre la crise du secteur européen de la construction dont la performance nous influence assez fortement, le pôle a vu disparaître le marché des panneaux photovoltaïques et a dû faire face à la poursuite de la baisse des cours du

cadmium et du nickel. Par contre, nos filiales IKA et KIMFLOR actives dans l'est de l'Europe et en Turquie ont montré une très bonne résistance à la crise et devraient, dans les années à venir, améliorer encore leur performance;

- le pôle Alimentaire a stabilisé ses résultats grâce au bon rapport «haute qualité/prix» de ses produits et à son approche commerciale multicanaux et multimarques. Des résultats rendus possibles grâce aux efforts de réorganisation et aux investissements de modernisation des sites de production menés les dernières années;
- et le pôle Sciences du Vivant a connu une évolution très satisfaisante, avec de bonnes progressions pour les insectes utiles et les enzymes d'origine végétale, marchés dans lesquels nous figurons parmi les leaders mondiaux.

Au final, le résultat opérationnel est négatif de € 3,2 millions alors qu'il était à l'équilibre l'an dernier. Cependant, grâce aux pôles Alimentaire et Sciences du Vivant, nous nous attendons à une amélioration de la situation dès l'année 2013.

La diversification du groupe a-t-elle joué un rôle positif ou négatif face aux difficultés?

La stratégie de diversification que nous appliquons est assurément un atout pour résister aux turbulences de la conjoncture et autres événements exceptionnels. Imaginons par exemple que nous n'ayons eu que le pôle Chimie en 2012, nous serions aujourd'hui en grande difficulté.

De même, sans les bonnes performances passées du pôle Chimie, nous n'aurions jamais pu financer pendant de nombreuses années le développement du pôle Sciences du Vivant, aujourd'hui promis à un bel avenir. Notre diversification est l'assise de notre groupe.

- Elle est cohérente de par le positionnement des activités exclusivement dans des marchés de niche et des niches de marché. Avec la volonté de développer des produits de qualité et des solutions bénéfiques au développement durable.
- Elle est raisonnée de par les synergies développées au sein des pôles et entre eux lorsque cela a du sens.
- Elle est géographique dans le sens où nous nous développons à l'international et visons des places de leaders mondiaux ou régionaux dans toutes nos activités.
- Et elle s'exerce dans un mode de management particulier: l'équipe légère du corporate, composée principalement des Managing Directors des pôles, anime la stratégie, guide et coordonne les différentes entités. Elle sert de trait d'union entre les entrepreneurs passionnés, parfois fondateurs de leur entreprise, vers qui les responsabilités sont décentralisées. Ce modèle est extrêmement dynamique et réactif. Il nous permet de naviguer habilement sans perdre de vue notre cap de rentabilité.

Comment avez-vous réagi pour aider le pôle Chimie en difficulté?

Pour assurer son avenir et être moins exposé à la conjoncture européenne, le pôle doit devenir un acteur dans des marchés moins influencés par l'environnement économique européen. Ce sera, par exemple, le cas de l'activité des stabilisants PVC à base de calcium-zinc et c'est ce que nous ambitionnons pour l'activité d'additifs retardateurs de flamme en cours de développement.

Nous transformons en atout la mutation technologique imposée par l'Union européenne en matière de réglementations environnementales plus strictes. Cette approche réglementaire est en train de faire tâche d'huile dans les pays émergents et nous offre l'opportunité de valoriser notre savoir-faire et de prendre des parts de marchés. Cela implique une période d'adaptation difficile, de lourds investissements en R&D, en outils de production et en ressources humaines, en Europe, alors même que l'économie est en berne dans cette région. Mais il faut comme toujours voir à long terme et ne pas oublier les signes positifs.

Ainsi, nous sommes en train de conclure des contrats importants dans le recyclage des batteries des véhicules hybrides et électriques. Une activité d'avenir pour laquelle il nous faut investir aujourd'hui.

A ce propos, les investissements prévus ont-ils pu être réalisés en dépit de la crise?

La volonté du groupe a été de poursuivre une stratégie d'investissements ciblés et prudents dans ses différents pôles.

En 2012, nous avons investi dans nos sites de production dans les Enzymes, en Belgique et en Indonésie, afin d'obtenir, prochainement, la certification GMP permettant de fournir l'industrie pharmaceutique.

Nous avons aussi investi dans la SNAM afin de permettre le traitement des batteries des véhicules hybrides des grands constructeurs automobiles et dans plusieurs sites alimentaires afin d'obtenir la certification Label Rouge.

Nous avons également acquis la société Merydis spécialisée dans la fabrication de sauces chaudes et sucrées et pris une

participation dans Polyam, société israélienne active dans la production d'insectes.

Les procédures lancées fin 2012 par 5N Plus dans le but de retarder le paiement de ses échéances vis-à-vis du groupe Floridienne (€ 8,8 millions hors intérêts en avril 2013) limite aujourd'hui fortement la capacité du groupe à assurer le plan d'investissements qu'il avait prévu pour 2013, d'autant qu'elles ont suscité une attitude plus craintive de la part de nos banquiers quant à leur intervention dans ces investissements. Les investissements prévus ont donc été réduits au maximum, et

des contacts ont été pris avec d'autres partenaires financiers potentiels afin de permettre malgré tout d'assurer le financement des investissements les plus importants.

Cela a-t-il un impact pour les actionnaires?

Effectivement. Nous sommes malheureusement au regret de vous annoncer qu'en bonne partie à cause de l'attitude de 5N Plus, nous ne serons pas en mesure de verser de dividendes cette année.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour redresser cette situation.

Que prévoyez-vous pour 2013?

2013 sera une année de transition. Notre objectif est de revenir à des résultats en équilibre. Pour ce faire, nous savons que nous pouvons compter sur le soutien de nos actionnaires, nos entrepreneurs et nos collaborateurs, engagés à nos côtés. Nous sommes tous unis par la volonté d'écrire ensemble la suite de l'histoire de Floridienne et de l'inscrire dans le développement d'activités utiles au monde d'aujourd'hui et de demain.

Gaëtan Waucquez,
Managing Director

Philippe Bodson,
Executive Chairman



Chiffres clés

Bilan consolidé - En millions d'euros

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Actifs long terme	137,2	164,8	97,0	121,6	111,7	71,3	66,9	64	66,5
Actifs court terme	148,0	134,3	160,3	101,3	106,4	100,4	107,4	93,3	89,6
Passifs long terme	189,9	205,1	169,4	147,2	145,1	97,3	88,2	81,9	76,5
Capitaux propres de Floridienne	108,2	118,2	84,0	71,5	65,3	58,4	47,6	42,8	38,2
Intérêts de tiers	6,2	6,7	7,7	7,8	8,3	1,2	1,3	1,2	1,2
Emprunts long terme et provisions	75,5	80,2	77,7	67,8	71,6	37,7	39,3	37,9	37,2
Passifs court terme	95,3	94,0	87,8	75,8	73,0	74,4	86,1	75,4	79,5
Total du bilan	285,2	299,1	257,3	222,9	218,1	171,7	174,3	157,3	156,1

Résultats consolidés - En million d'euros

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Chiffre d'affaires	280,1	247,4	245,3	200,8	224,6	202,8	160,7	161,6	152,7
Résultat opérationnel	-3,2	0,0	8,7	9,9	9,0	11	5,7	5,2	5,6
Résultat opérationnel ajusté*	-3,2	-0,5	17,7	14,0	12,4	15,1	7,5	5,9	6,9
Résultat net consolidé	-19,9	37,3	14,4	8,0	6,9	9,7	7,4	5,8	4,6
Résultat net consolidé part Floridienne	-16,4	38,4	14,4	7,8	6,4	9,3	6,8	5,7	4,4
Cash-Flow net	2,6	42,3	19,7	13,6	14,6	15,5	13,3	10,6	11,1

* Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Ratios Financiers En %

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------

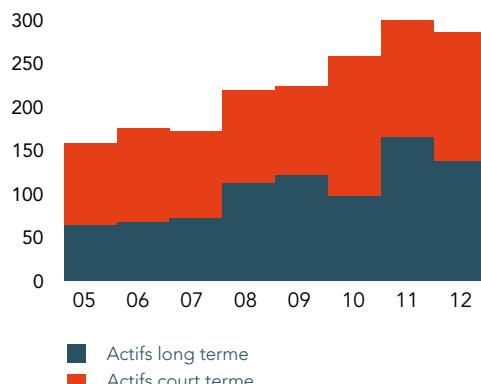
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 1 janvier)	-13,9	45,7	20,2	11,9	10,9	19,5	15,9	14,9	12,0
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	40,1	41,7	35,7	35,6	33,7	34,7	28,1	28,0	25,2
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	0,0	7,6	20,1	32,6	39,9	26,0	29,1	31,9	33,5

Donnée par actions - En EUR

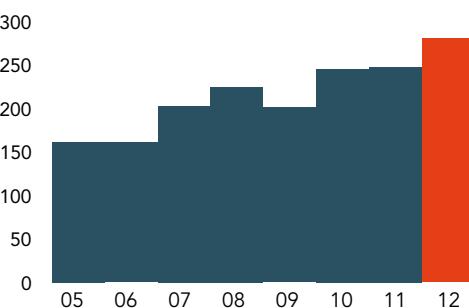
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Nombre d'actions	996,857	907,572	907,572	907,572	907,572	864,094	823,396	823,396	823,396
Moyen	109,81	140,36	113,84	93,63	107,9	106,34	76,42	64,20	47,81
Le plus haut	137,00	151,8	135	105	132	135	79,4	76,05	57,45
Le plus bas	92,00	130	96	64,8	72	78,05	70	55,00	42,80
Au 31/12	94	130	135	100	90	130	78,05	70,70	57,00
Dividende net par actions	0,0	2,4	2,4	2,1	2,1	2,1	1,8	1,65	1,35
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	93,70	117,98	122,52	90,76	81,68	112,33	64,27	58,21	46,93

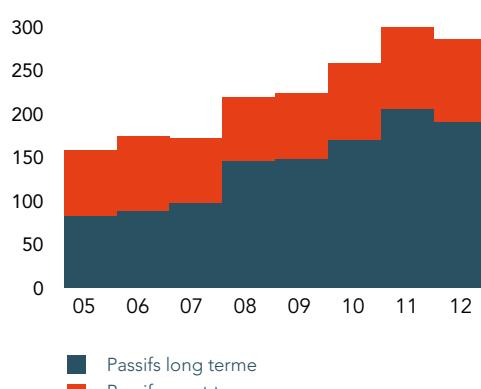
Actifs
en million d'euro



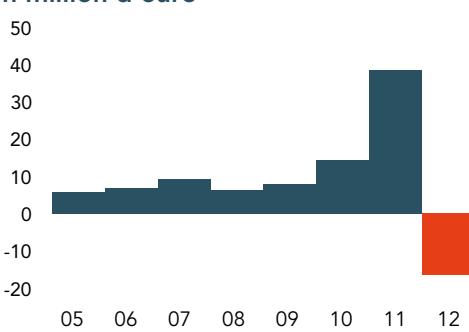
Chiffre d'affaires
en million d'euro



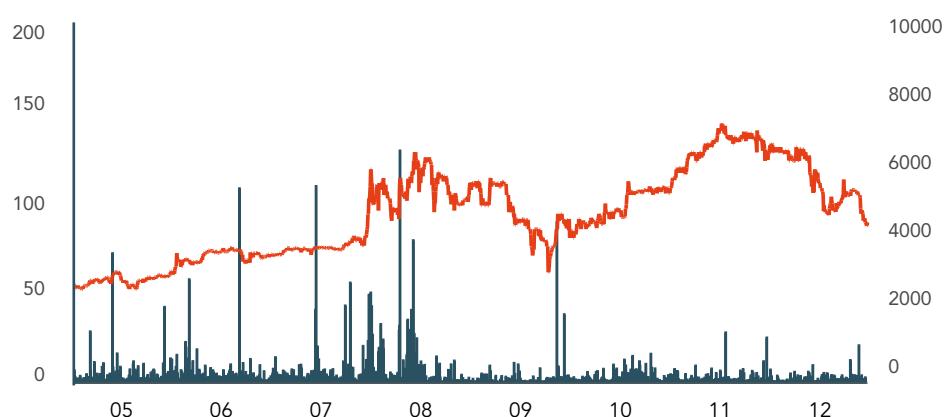
Passifs
en million d'euro



Résultat net consolidé part Floridienne
en million d'euro



EUR

Cours de l'actionVolume
de titres
échangés

Faits marquants



POLE CHIMIE ET METAUX SPECIAUX

- La situation difficile du second semestre 2011 s'est poursuivie, voire accentuée, tout au long de l'année 2012. Nos activités ont été impactées par la crise du secteur de la construction en Europe, par l'effondrement du marché des panneaux photovoltaïques, par la poursuite de la baisse du cours des métaux (le cadmium et le nickel) et par la forte baisse de la demande et des prix dans les stabilisants à base de plomb en Europe.
- Comme en 2011, nos activités en Allemagne (IKA), en Turquie (KIMFLOR) et en France (VCD) ont mieux résisté à la crise que nos métiers directement liés aux cours des métaux (Floridiennes Chimie et SNAM).
- Démarrage réussi de nos deux nouvelles usines sur notre site d'Ath : nouvelle usine à la pointe de la technologie pour les stabilisants «verts» pour PVC (sans métaux lourds toxiques) et nouvel atelier de production de sels de métaux haute pureté.
- Poursuite prometteuse de

la phase de tests industriels des retardateurs de flamme SAFIRE® produits dans notre unité pilote. Ces additifs de spécialité, pour lesquels nous avons une licence d'exclusivité, sont utilisés lors de la transformation de nombreux plastiques pour augmenter leur résistance au feu.

moindre exposition au cours des métaux.

- Développement commercial des stabilisants organiques (GreenStab®) vers le grand export, en particulier le Brésil, l'Inde et la Chine; les producteurs de PVC de haute qualité anticipant l'arrivée de contraintes environnementales dans ces pays.

Stabilisants pour le PVC

- Montée en régime plus lente que prévue – suite à la crise du secteur de la construction en Europe – de la nouvelle usine d'Ath pour la production de stabilisants calcium-zinc et de stabilisants organiques (sans métaux lourds). Dans un contexte de contraction du marché, Floridiennes Chimie a néanmoins gagné des parts de marché grâce à la qualité de ses produits. Les activités en Allemagne, IKA, et en Turquie, KIMFLOR, ont mieux résisté à la crise grâce à leur forte présence sur les marchés émergents (Europe de l'Est, Russie, Turquie) et à leur

Sels de Zinc

- Les sels de zinc ont bien résisté à la crise.
- Préparation à la certification GMP pour l'atelier de production de sels de zinc haute pureté d'Ath. La certification attendue au 1^{er} semestre 2013 permettra de fournir les secteurs cosmétique, pharmaceutique et alimentaire.

Sels de cadmium

- La crise profonde que le secteur photovoltaïque connaît depuis le dernier trimestre 2011 a conduit Floridiennes Chimie à réduire cette activité à son minimum. Les producteurs de panneaux

doivent s'adapter pour passer d'une industrie subsidiée à une industrie autonome et rentable. 2013 devrait être une année de transition dans ce sens.

Recyclage

- Poursuite chez EURO BAT TRI (filiale de la SNAM) du développement de l'activité de recyclage des piles primaires. La SNAM complète ainsi son offre de services qui était jusqu'alors

limitée aux piles et batteries rechargeables.

- La SNAM a démarré son investissement lui permettant d'affiner ses résidus de nickel et de pouvoir se positionner dans la production de sels de nickel de haute pureté à plus haute valeur ajoutée.
- Conclusion de partenariats stratégiques sur le long terme avec Toyota, Lexus et PSA Peugeot Citroën (ce dernier uniquement pour la France), pour le recyclage exclusif des

batteries NiMH et Li-ion.

- Poursuite des essais industriels pour recycler les batteries des véhicules hybrides et électriques de plusieurs autres constructeurs européens et asiatiques.

Environnement

- En 2012, près de 2000 m² de panneaux solaires photovoltaïques à couches minces ont été installés dans notre usine d'Ath.



POLE ALIMENTAIRE/FLORIFOOD

- Activité soutenue dans les divisions Spécialités gastronomiques et Traiteur de la mer malgré l'environnement économique défavorable pour le pouvoir d'achat et la stagnation de la consommation. Le chiffre d'affaires progresse de 6%.

Spécialités gastronomiques

- Les sites de préparation d'escargots en Lituanie et en France (Bourgogne) ont reçu la certification Label Rouge qui garantit des produits de qualité supérieure.
- Lancement de palourdes farcies, de nouvelles

cassolettes et craquelins de Saint Jacques, ainsi que de nouveaux produits mixés et salades à tartiner.

Poissons fumés et Traiteur de la mer

- Acquisition de Merydis S.A., société belge (Liège) spécialisée dans la fabrication

de sauces chaudes, confits, confitures et sauces d'accompagnement sucrées (topping). Sa gamme de produits viendra compléter la gamme des sauces froides de la société Delka. L'adaptation du site de production de Delka permettra d'accueillir l'activité de Merydis sur le site de Petit Rechain (Belgique), dès mars 2013.

Delka/ Merydis devient «le» spécialiste des sauces d'accompagnement de l'entrée au dessert par ses sauces d'accompagnement pour viandes, poissons, foie

gras, fromages, gibier et desserts.

- Vente de notre participation de 34% dans White Toque USA, société importatrice et distributrice de produits surgelés de spécialités françaises et européennes.
- Simon-Dutriaux a intégré sur le site de Vendin-le-Vieil (France) la fabrication de salades à tartiner à base de produits de la mer.
- Création de la société Simon Selection S.A.S. basée à Vendin-le-Vieil (France), détenue à 50% par Salm Invest et à 50% par Simon-

Dutriaux. Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Qualité

- En 2012, l'ensemble de nos sites ont été certifiés IFS version 6, une certification concernant la qualité et la sécurité des procédés et des produits des entreprises agro-alimentaires.
- Les sites de transformation d'escargots de Bourgogne et de Gel Manche ont été certifiés bio.



POLE SCIENCES DU VIVANT/BIOFIRST

La consolidation du Pôle fin 2011, par le rachat des parts de la Compagnie du Bois Sauvage dans le holding Biofirst et des parts de la Sogepa dans Biochem-Europe détenant la société Enzybel International, a porté ses fruits. Le regroupement des activités du pôle sous le nom Biofirst et la création de synergies

entre les participations débouche sur un résultat opérationnel satisfaisant.

Biobest

- **Belgique:** Présenté début 2013, le concept innovant «Flying Doctors®» utilise les bourdons pour apporter aux plantes du pollen

supplémentaire ou des « médicaments» microbiens naturels permettant d'éviter ou de réduire les pulvérisations de pesticides chimiques. Les bourdons ont donc un double effet.

- **Etats-Unis:** très dynamique, la filiale californienne, créée en 2012, compte déjà parmi

les leaders du pays pour la pollinisation naturelle des vergers, des fraisiers et des framboisiers.

- **Argentine:** le centre de R&D a réussi à élever un bourdon local permettant d'éviter l'importation d'espèces exotiques; trois ans de travail ont été nécessaires. Ce bourdon pourra aussi être utilisé dans toute l'Amérique latine.
- **Israël:** création d'une coentreprise avec un partenaire local (Pollination Services Yad Mordechal), permettant l'accès à ce marché protégé qui interdit l'importation d'animaux vivants.
- **Chine:** signature d'un protocole entre les autorités chinoises et belges, relatif à l'exportation de bourdons vers la Chine. Ce premier contrat entrouvre la porte d'un marché considérable.

Enzybel International

- **Indonésie:** confirmation de la production d'un enzyme de qualité et stable et amélioration des rendements de production au second semestre de l'usine de bromélaïne inaugurée en 2011 sur l'île de Sumatra.

- **Belgique:** le site de Villers-le-Bouillet, qui produit de la papaïne, de la ficine et de l'actinidine a été certifié GMP classe D.

Sopral

- Sopral, société productrice de produits naturels malgaches est la seule entreprise du pays à avoir obtenu la certification IFS (International Food Standard) pour la production de poivre. Sopral a également été certifiée Fair Trade pour le litchi.
- En vanille, en 2012 et malgré une saison déplorable en termes de qualité pour le pays, Sopral a réussi à produire une vanille sans défaut. Les prix du marché ont considérablement augmenté et Madagascar a repris 80% des parts de marché mondial.
- Bons résultats pour le poivre sauvage voatsiperifery très prisé des connaisseurs pour son côté épicé et fleuri et dont la commercialisation a débuté en 2011.
- Suite de la mise sur pieds d'une activité, en partenariat avec des acteurs malgaches, d'exploitation et de commercialisation de guano, un engrais organique 100% naturel et réputé pour ses propriétés agronomiques.

Ce produit sera exporté vers l'Europe.

Sotecna

- Année moyenne, marquée par des difficultés d'approvisionnement et par une restructuration de cette activité de production d'huiles essentielles aux destinations des arômes et des parfums.

Dunmanus Seafoods

- Augmentation de capital de Dunmanus Seafoods en 2013 pour dynamiser cette entreprise irlandaise, leader européen de l'aquaculture des oursins, et augmenter sa capacité.

ChemCom/TecnoScent

- Les actionnaires ChemCom et Givaudan ont décidé de mettre en liquidation la filiale commune TecnoScent. ChemCom a redynamisé l'activité olfaction humaine en son sein, qui vient compléter l'activité insectes dans le domaine de la communication chimique.

Le pôle Chimie est actif dans la chimie et la métallurgie des sels de métaux non ferreux (sels de zinc, plomb, nickel et cadmium) ainsi que dans le recyclage de déchets finaux dérivés des métaux : résidus de galvanisation ainsi que batteries nickel/cadmium et Li-ion, etc.



Pôle Chimie et Métaux spéciaux

«L'année 2012 a été extrêmement difficile pour le pôle Chimie et Métaux spéciaux, la plupart de nos activités étant frappées de plein fouet par la crise. Malgré des résultats fortement négatifs, nous avons toutefois mieux résisté que la plupart de nos concurrents en termes de volumes, et gagné des parts de marché dans plusieurs de nos métiers. Plusieurs facteurs nous ont permis de soutenir cette tendance : **les investissements importants consentis ces dernières années dans des outils de production innovants et productifs, notre positionnement très international, la réactivité et l'implication de nos équipes.**

Par ailleurs, afin de faire face à la crise profonde qui frappe l'Europe, la Direction du pôle a pris un certain nombre d'actions stratégiques en 2012, tant en termes de développements de nouveaux marchés que de nouveaux produits à haute valeur ajoutée, qui devraient déjà avoir des effets positifs en 2013.»

Simon Vlajcic, Managing Director du pôle Chimie.





Le pôle Chimie et Métaux spéciaux se compose de Floridienne Chimie à Ath (Belgique), berceau du groupe fondé en 1898, et d'une série d'entreprises avec lesquelles elle développe des synergies industrielles.

Figurant parmi les leaders européens ou mondiaux

dans leurs métiers de niche, les entreprises du pôle sont principalement actives dans cinq secteurs :

- La stabilisation du PVC – avec les sels de plomb, zinc, aluminium et magnésium, et les stabilisants organiques (GreenStab®).
- Les piles et batteries – avec les sels de zinc, cadmium et

plomb.

- Les revêtements de surfaces – avec les sels de zinc,
- Le traitement des eaux, les fongicides et stabilisants PVC propres – avec le chlorure de zinc,
- Les panneaux solaires photovoltaïques à couches minces – avec les sels de cadmium.

La diversification du pôle, tant géographique qu'au niveau de ses marchés, lui a permis de réduire son exposition à la crise.

Contrairement à la légère embellie que nous espérions pour le second semestre 2012, l'ensemble des activités a été touché tout au long de l'année par divers facteurs négatifs : crise du secteur de la construction en Europe, effondrement du marché des panneaux photovoltaïques, poursuite de la baisse du cours de métaux tels que le cadmium et le nickel, forte baisse de la demande et des prix dans les stabilisants à base de plomb.

Face à cette situation critique, le pôle a réagi très rapidement en mettant en œuvre plusieurs décisions stratégiques:

1. Viser le grand export avec les additifs pour le PVC

Le secteur de la construction en Europe, principal débouché pour les additifs du PVC, étant très déprimé – et ce probablement jusqu'en 2014 – les opportunités se situent dans d'autres régions. A côté d'IKA, en Allemagne, et de Kimflor, en Turquie, qui ont déjà une forte présence dans les marchés émergents (Europe de l'Est, Russie, Turquie), Floridienne Chimie a accéléré son entrée dans le grand export. La gamme des GreenStab® pour tubes et raccords (stabilisants sans métaux lourds), répond en effet aux besoins des producteurs de PVC de qualité brésiliens,

indiens et chinois. Et ce, tant pour leur marché national, où la mise en place de contraintes environnementales se profile à l'horizon (la Chine vise le bannissement du plomb fin 2015), que pour leur propre export vers des pays exigeant des stabilisants propres, comme l'Australie par exemple.

2. Ouvrir de nouveaux marchés avec les sels de métaux haute pureté

L'effondrement du secteur des panneaux solaires photovoltaïques a entraîné la décision de réduire l'activité sels de cadmium haute pureté à son minimum et de réorienter l'activité

de l'atelier de production de métaux haute pureté inauguré en 2011 à Ath. Les équipements ont été transformés pour produire des sels de zinc haute pureté destinés aux secteurs cosmétique, pharmaceutique et alimentaire. Tout a été mis en place pour obtenir une certification GMP nécessaire pour fournir ces secteurs ; l'audit est prévu en avril 2013 et les premières ventes sont espérées pour le second semestre 2013.

Floridienne Chimie est déjà le premier producteur mondial de sels de zinc pour applications industrielles. Les sels haute pureté ouvrent de nouvelles perspectives de marchés mondiaux. Le chlorure de zinc haute pureté est par exemple

utilisé comme catalyseur dans la fabrication de la bière.

Cet exemple démontre en outre la grande flexibilité des nouveaux équipements du site d'Ath, qui ont été spécialement conçus pour répondre aux mutations rapides de l'environnement dans lequel ce pôle est actif.

3. Développer le marché des batteries dans les pays émergents

Les batteries à base de sels de cadmium ont fait leurs preuves et sont utilisées dans les avions, TGV, métros... Un axe de développement consiste à fournir les marchés émergents, en particulier l'Inde et la Chine.

Ces développements impacteront positivement Floridienne Chimie et la SNAM.

4. Réduire l'exposition à la volatilité des cours

Des mesures ont été prises en vue de réduire l'exposition de Floridienne Chimie et de la SNAM à la volatilité des cours des métaux. La chute des cours du cadmium et du nickel ont eu un impact négatif sur les marges et sur la valeur des stocks en 2012. Ces mesures concernent tant la gestion de la production (flux tendus) que la structure des contrats pour assurer une meilleure couverture des risques.

Les nouvelles installations de Floridienne Chimie à Ath (Belgique).



DES STABILISANTS «VERTS»

Conscientes des défis environnementaux à venir, les entreprises du pôle Chimie et Métaux spéciaux actives dans les stabilisants pour PVC – Floridienne Chimie, IKA, Catena et Kimflor – participent à l'engagement volontaire de l'industrie européenne du PVC de remplacer, d'ici à 2015, les stabilisants à base de plomb par des stabilisants de nouvelle génération.

Par rapport à ce challenge, le pôle a l'avantage compétitif de disposer des deux alternatives au plomb existant aujourd'hui sur le marché:

- La stabilisation calcium-zinc, utilisable pour toutes les applications.
- La stabilisation organique, sans métaux lourds, pour laquelle Catena possède un brevet. Actuellement réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple, des développements sont en cours pour élargir la gamme des GreenStab® à d'autres applications.

Résolument engagé dans cette voie, le pôle Chimie et Métaux spéciaux a investi massivement en 2011 sur le site d'Ath, notamment dans de nouveaux

ateliers dédiés à la production de stabilisants calcium-zinc et de stabilisants organiques. Le savoir-faire du pôle devrait être un atout de taille à moyen terme lorsque d'autres régions utilisant aujourd'hui des stabilisants critiqués s'aligneront sur les formulations développées en Europe.

L'activité chlorure de zinc contribue aussi à cette évolution vers des stabilisants respectueux de l'environnement puisqu'il s'agit d'une matière première stratégique nécessaire à la production des stabilisants PVC calcium-zinc.

5. Développer les additifs retardateurs de flamme

La production issue de l'usine pilote semi-industrielle d'additifs retardateurs de flamme de nouvelle génération, sans halogène, à Ath, a pour objectif de répondre à une forte demande de l'industrie des plastiques – et plus largement à une demande des industries

électriques, de l'électronique, de la construction, de l'automobile et des transports de passagers (trains, avions, bus).

Une nouvelle activité très prometteuse d'après des tests effectués avec succès en 2012 auprès d'instituts de recherche renommés et de clients en Europe et en Asie. Les tests se poursuivront en 2013 ainsi que les premières ventes produites dans notre usine pilote de moyenne

capacité existante. Une nouvelle usine de production de plus grande capacité est en cours d'étude à Ath, et sa construction sera lancée lorsque les conditions de marché le permettront.

Ces additifs de spécialité, utilisés lors de la transformation de nombreux plastiques, ont pour vocation d'augmenter leur résistance au feu.

Floridienne Chimie dispose d'une

licence exclusive pour le Safire®, retardateur de flamme dont le brevet a été déposé par sa société sœur Catena. Ce nouveau produit répond aux normes environnementales les plus strictes, tant dans son processus de fabrication que dans ses applications (il ne contient pas d'éléments halogénés).

Voici quelques exemples d'utilisations potentielles :

- Une TV à écran plat contient des plastiques représentant l'équivalent, en charge calorifique, de plusieurs litres de carburant. En cas de feu déclenché par un court-circuit, il est important que les plastiques résistent au feu.

- Dans les transports en Europe, on estime par exemple qu'un bus sur cent connaît un incendie au cours de l'année. Les fumées dégagées durant les premières minutes par ses composants plastiques sont extrêmement dangereuses pour les passagers. De nouvelles normes européennes vont entrer en vigueur pour renforcer la sécurité des transports.
- En électronique, les smartphones sont également un débouché potentiel.

stratégiques à long terme avec des groupes renommés, comme c'est déjà le cas avec BASF (approvisionnement de chlorure de zinc), Solvay (additifs pour le PVC), Toyota Europe et PSA Peugeot Citroën (recyclage des batteries des véhicules hybrides) et Panasonic (oxyde de cadmium pour batteries rechargeables).

Le pôle reste aussi attentif à toute opportunité de croissance externe lui permettant de renforcer son positionnement stratégique en dehors de l'Europe où il désire renforcer son implantation industrielle. Il cible particulièrement l'Asie et le continent américain.

Perspectives

Le pôle entend continuer à développer des partenariats

Une TV à écran plat contient des plastiques représentant l'équivalent, en charge calorifique, de plusieurs litres de carburant. En cas de feu déclenché par un court-circuit, il est important que les plastiques résistent au feu.

IKA, en Allemagne, est un spécialiste des additifs pour profilés de fenêtres.



Les résultats des efforts fournis en 2012 ne seront visibles qu'en 2013-2014. Ils étaient indispensables pour assurer la pérennité du pôle. Si certains ajustements des effectifs n'ont pu être évités, le pôle espère que ses réorientations et le développement de nouveaux produits seront bénéfiques en termes d'emplois locaux lorsque la conjoncture économique sera plus favorable.

Retour sur des investissements majeurs

Pour assurer le développement durable du pôle Chimie et Métaux spéciaux, Floridienne s'est lancée dans un programme

d'investissements très importants, jusqu'en 2012, pour agir à deux niveaux :

- Premièrement pour diminuer l'impact des outils de production sur l'environnement et optimiser leur productivité. Cela se traduit par des agrandissements de sites (Ath, SNAM) et des augmentations de capacité de production (IKA dès que la conjoncture économique le permettra), des projets de mise en conformité et de certification ISO 14001, la construction à Ath d'un atelier de production de métaux haute pureté (sels de cadmium et de zinc) où l'on attend une certification GMP, etc.

Le pôle dispose ainsi d'outils de production renouvelés et performants.

- Deuxièmement pour proposer des produits respectueux de l'environnement et des solutions de recyclage:
 - les stabilisants calcium-zinc,
 - les stabilisants organiques sans métaux lourds,
 - des nouveaux produits, actuellement en cours de développement, dans le domaine du recyclage des métaux,
 - le traitement des batteries des véhicules hybrides et électriques dont les volumes vont croître,
 - etc.

Le métro indien se développe à grande vitesse et utilise de l'oxyde de cadmium dans ses batteries. Les ventes de Floridienne Chimie augmentent chaque année de 20% environ pour cette application.



Les sociétés du pôle

FLORIDIENNE CHIMIE S.A.

Les sels de zinc (Zn)

Floridienne Chimie figure parmi les leaders européens dans cette activité.

- **Chlorure de zinc ammoniacal et Florflux®**

Floridienne Chimie est le plus important producteur européen en flux de galvanisation à chaud. L'utilisation du chlorure de zinc ammoniacal, et plus particulièrement des Florflux®, évite l'oxydation des pièces après décapage et avant immersion dans le zinc fondu. Ce procédé permet de préserver les immeubles à structure métallique et de protéger le matériel agricole et les conteneurs de transport.

- **Chlorure de zinc**

Le chlorure de zinc entre dans la fabrication des piles «vertes» sans mercure. Il est aussi utilisé dans l'industrie du textile (fabrication du nylon), de la papeterie (vulcanisation des fibres de cellulose) et du caoutchouc, ainsi que dans la fabrication de fongicides,

le traitement des eaux de distribution et le domaine pharmaceutique. Le chlorure de zinc constitue également un élément de base pour la fabrication des nouveaux stabilisants PVC calcium-zinc répondant aux nouvelles normes environnementales européennes.

- **Sulfate et carbonate de zinc**

Le sulfate de zinc est très apprécié du monde agricole pour la fabrication de fongicides et comme oligo-élément dans l'alimentation animale. Ce sel accélère aussi le développement de la chlorophylle des plantes et est utilisé pour l'électrolyse des tôles en galvanoplastie (traitement des surfaces). Etant donné sa pureté, il dispose également d'un potentiel important dans le domaine de l'électronique.

Le carbonate de zinc est un agent de vulcanisation pour la production de caoutchouc souple et transparent. Les pétroliers y ont recours pour absorber les gaz sulfureux contenus dans les boues de forage.

Les stabilisants pour le PVC

Floridienne Chimie est l'un des leaders européens de la

production de stabilisants pour PVC.

Le PVC conserve ses propriétés au fil du temps grâce à l'action des stabilisants qu'il contient.

Le groupe Floridienne dispose d'un positionnement unique en termes d'intégration, tant pour les stabilisants à base de plomb que pour les nouvelles générations de stabilisants à base de sels de zinc.

Floridienne Chimie a développé :

- Les Florstab®/V, des formulations adaptées pour l'injection, le calandrage et l'extrusion de tubes, câbles ou profilés.
- Des stabilisants sous forme de spaghetti ou des perles «sans poussières» dont la manipulation par le personnel lors de leur mise en œuvre est aisée puisqu'ils sont sans poussières.
- Les EuroStab® calcium-zinc, des produits complexes basés sur des savons métalliques comprenant une partie importante de stabilisants secondaires de nature organique et/ou inorganique. La gamme comprend des formulations pour applications souples (câblerie, isolation, etc.) et rigides (châssis de fenêtre, bardages, etc.).
- Les GreenStab®, une gamme

de stabilisants organiques, sans métaux lourds.

De très gros investissements ont été réalisés sur le site d'Ath pour la construction d'ateliers dédiés à la production de ces nouveaux stabilisants calcium-zinc et organiques (démarrage en 2011).

- Floridienne Chimie produit également du chlorure de plomb, un composant des batteries activées à l'eau de mer. Ces batteries sont notamment utilisées dans les appareillages de détection de sous-marins.

Les retardateurs de flamme

Il s'agit d'une nouvelle activité du pôle qui élargit sa gamme de production d'additifs pour plastiques et lui ouvre les portes d'une activité en pleine croissance. En effet, de nombreuses industries (automobile, aviation, construction, électronique et électricité) utilisent de plus en plus de retardateurs de flamme comme additifs dans les plastiques afin d'améliorer leur résistance au feu, tenant compte de l'évolution des législations internationales.

Les sels de cadmium [Cd]

Floridienne Chimie est l'un des principaux transformateurs mondiaux de sels de cadmium en oxyde, nitrate, carbonate et poudre de cadmium.

- C'est dans le domaine des piles et des batteries rechargeables que les sels de cadmium, combinés au nickel, sont les plus utilisés. Les batteries à base de Ni/Cd sont employées dans des applications industrielles nécessitant une fiabilité totale (équipements électroniques des télécommunications, avions, trains...) et dans les outils portables (perceuses, visseuses...). L'entreprise s'attache en outre à développer la production de poudres et d'oxydes adaptés aux nouvelles recherches dans la fabrication des piles à hautes performances.
- Dans l'industrie des céramiques et plastiques, l'oxyde de cadmium entre dans les formulations des pigments rouges et jaunes résistant aux hautes températures.
- Les sels de cadmium sont aussi utilisés par l'industrie des panneaux solaires photovoltaïques à couches minces.

- Le démarrage d'un atelier de production de sels de cadmium et de zinc haute pureté a eu lieu en juillet 2011.

Recyclage

Floridienne Chimie est agréée en qualité d'exploitant d'une installation de valorisation de déchets toxiques et dangereux. Elle a développé avec ses clients une collaboration visant à recycler les produits arrivés en fin de vie. Elle régénère les résidus de production dans le domaine de la galvanisation et recycle le cadmium récupéré par la SNAM, une autre filiale du pôle. Floridienne Chimie recycle aussi ses produits en fin de vie, associés à d'autres métaux mineurs, pour les réintroduire dans le cycle industriel.

Quai des Usines 12 - B 7800 Ath

Tel.: +32.68.28.19.12

Fax : +32.68.28.68.11

www.floridiennechimie.com

SNAM S.A.S.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux Etats-

Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium. Premier utilisateur mondial du cadmium, Floridienne Chimie recycle ainsi le cadmium récupéré par la SNAM pour sa production de sels de cadmium, utilisés pour la fabrication de batteries rechargeables.

La SNAM possède la société EURO BAT TRI S.A.R.L. (filiale à 100 %) qui traite les piles et

accumulateurs provenant des centres de collecte européens de piles et accumulateurs. EURO BAT TRI a démarré un procédé original de tri de piles et accumulateurs et de traitement de ceux-ci.

De plus, EURO BAT TRI a démarré une nouvelle activité de recyclage de piles primaires qui complète avantageusement l'offre de services de la SNAM.

Depuis 2011, Toyota Europe et la SNAM ont signé un accord portant sur le recyclage des batteries des véhicules des marques Toyota et Lexus sur le

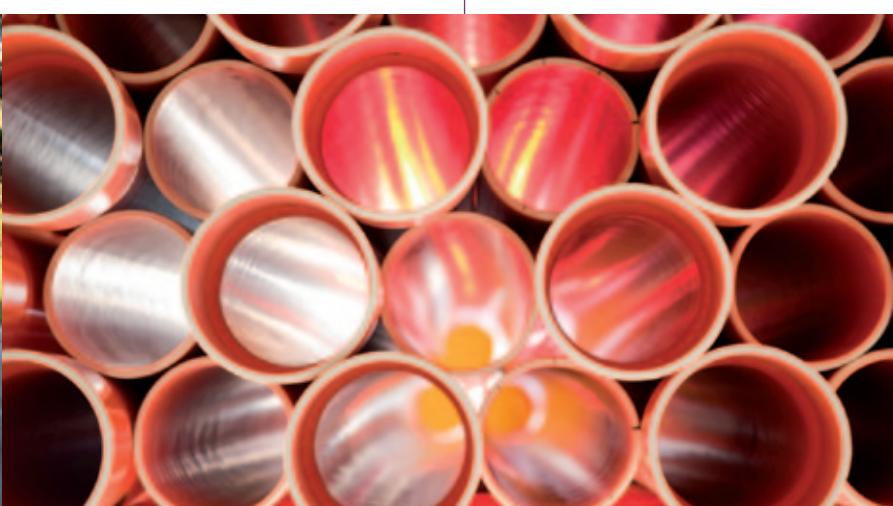
territoire européen élargi. De même, PSA Peugeot Citroën France est également partenaire de la SNAM pour les véhicules hybrides.

La SNAM a lancé un grand projet d'investissements pour lui permettre de répondre aux normes HSE les plus strictes dans le cadre du recyclage de métaux, qui lui conférera une position de leader en la matière. D'autres investissements dans le développement de nouveaux produits sont également prévus.

A ce titre, la SNAM raffine du

Un accord entre Toyota Europe et la SNAM porte sur le recyclage des batteries des véhicules hybrides des marques Toyota et Lexus sur le territoire européen élargi. Plus de 5 millions de véhicules hybrides Toyota et Lexus ont déjà été vendus dans le monde.

Floridienne Chimie vise l'Inde et la Chine pour ses stabilisations sans métaux lourds utilisées dans la fabrication de tubes et raccords. Un atout de taille dans des régions qui envisagent de s'aligner sur les contraintes environnementales européennes.



cadmium de haute pureté utilisé par les producteurs de tellure de cadmium, élément clé dans la production de panneaux photovoltaïques à couches minces.

La SNAM possède également la société VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.
Avenue Jean Jaurès 4, F 12110 Viviez
Tél.: +33.5.65.43.77.30
Fax : +33.5.65.43.03.95
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Cette filiale de la SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation qui complètent de manière optimale la gamme de Floridienne Chimie. Sur un plan commercial, Floridienne Chimie profite du savoir-faire et de la position de leader sur le marché français de Vera Chimie Développements qui distribue la gamme de produits pour la galvanisation de Floridienne Chimie. De plus, Floridienne Chimie distribue à travers son réseau mondial les additifs de Vera Chimie Développements. Les synergies entre les gammes de produits des deux sociétés continuent à se développer.

Zone Industrielle du Broteau
Rue du Broteau, F 69540 Irigny
Tél.: +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.vera-chimie-developpements.com

ATLANTIS RESOURCES S.P.R.L.

Il s'agit d'une société belge active dans le recyclage in situ de bains de galvanisation. Elle complète idéalement les activités de Floridienne Chimie qui occupe une position de leader dans les sels de galvanisation.
Quai des Usines 12 - B 7800 Ath
Tel.: +32.68.28.19.12
Fax : +32.68.28.68.11

IKA GmbH & Co. KG

Située à Wolfen, près de Leipzig, IKA (Innovative Kunstoffaufbereitung) est active dans le domaine des stabilisants pour PVC.

Cette unité de production est très complémentaire à celle de Floridienne Chimie, tant d'un point de vue géographique qu'industriel. IKA s'adresse aux marchés de l'est et Floridienne Chimie aux marchés de l'ouest et du sud de l'Europe.

Par ailleurs, une partie des matières premières utilisées par IKA est fabriquée par Floridienne Chimie. IKA se spécialise aujourd'hui dans la formulation et la production des stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc et organiques (sans métaux lourds). IKA étudie le doublement de sa capacité de production en stabilisants «verts».

IKA est détenue à 90% par Floridienne et 10% par son dirigeant, le Dr Beck.

IKA est actionnaire majoritaire de la société allemande Catena Additives, détentrice de brevets dans le domaine de la stabilisation organique et des retardateurs de flamme.
Chemiepark Bitterfeld Wolfen, Filmstraße 4, D 06766 Wolfen
Tél.: +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

CATENA ADDITIVES GmbH

Située près de Francfort, cette société est dépositaire de plusieurs brevets dans la stabilisation du PVC, notamment pour la stabilisation organique du PVC souple et rigide. Ces brevets nous donnent accès aux technologies de stabilisation du PVC sans métaux lourds, en phase avec notre politique de développement durable.

Catena est aussi dépositaire du brevet relatif au Safire®, retardateur de flamme très prometteur dont une usine de production sera

construite prochainement par Floridienne Chimie.

*Neue Bergstrasse 13,
D 64665 Alsbach-Hähnlein
Tél.: +49 6257.5079.164
Fax: +49.6257.5079.165
www.catena-additives.com*

KIMFLOR A.S.

KIMFLOR, coentreprise entre Floridienne (qui est majoritaire) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. KIMFLOR offre une bonne

complémentarité géographique et industrielle par rapport à Floridienne Chimie. Une partie des matières premières utilisées par KIMFLOR est fabriquée par Floridienne Chimie. KIMFLOR a investi dans la construction d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

*Izmir Aydin Karayolu 35 KM.29 Ekim Mah. No:23 35875 Torbali Izmir - Turquie
Tél.: +90.232.853.90.66
Fax: +90.232.853.90.65
www.kimflor.com*

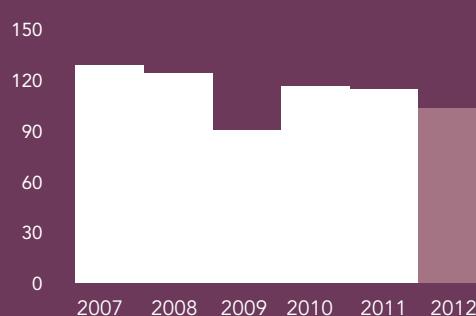
Chiffres clés

Données consolidées
En million EUR

2012 2011

	2012	2011
Chiffre d'affaires	103,3	114,2
Résultat opérationnel	-6,0	-1,9
Résultat net	-13,1	-1,7
Résultat net part Floridienne	-9,6	-0,8
Cash Flow net	-3,4	0,4

Chiffres d'affaires



Florifood regroupe l'ensemble des activités alimentaires de Floridienne au travers de Floragro S.A. Le pôle vise une diversification de ses activités dans ses deux divisions «Spécialités gastronomiques» et «Poissons fumés et Traiteur de la mer» ainsi que dans ses technologies : le frais, le surgelé et l'appertisé (conserves). Il opère aussi bien sur des marchés de niche (escargots, coquilles Saint-Jacques) que sur des niches de marché relativement importantes (saumon fumé, sauces, salades préparées).



Coquille Saint-Jacques



Escargots préparés



Poissons fumés



Rollmops



Maquereaux fumés



Crevettes



Salade à tartiner



Bouchées apéritives



Houmous



Terrine de poisson



Moules



Plats cuisinés à textures modifiées



Sauces froides

Pôle Alimentaire/ Florifood

En 2012, Florifood a continué à travailler sur l'optimisation de ses coûts et à développer les synergies entre ses activités. Grâce aux efforts fournis, nous nous sommes plutôt bien sortis d'une conjoncture morose. La bonne progression des ventes de certains produits, les hausses de prix passées dans le courant de 2011 pour faire face au renchérissement des matières premières, le développement de nouvelles activités et **une bonne diversification de nos produits et technologies** nous ont permis de retrouver un niveau de rentabilité acceptable, allant dans la bonne direction par rapport à notre objectif d'atteindre un résultat net d'environ €2,5 millions.

Philippe Boonen, Managing Director du pôle Alimentaire





Le pôle Alimentaire a connu une activité soutenue dans les divisions «Spécialités gastronomiques» et «Poissons fumés et Traiteur de la mer», en dépit d'un environnement économique défavorable pour le pouvoir d'achat, de la stagnation de la consommation, d'une météo maussade et d'une période de fin d'année peu enthousiasmante, les consommateurs ayant limité leurs dépenses gastronomiques pour les fêtes. Le travail sur nos frais de structure, la consolidation de nos parts de marché et le développement de nouvelles activités nous ont permis de tenir le cap en 2012 et d'augmenter nos ventes de 6% (€ 134 millions contre € 126,8 millions en 2011).

La diversité de nos activités joue un rôle important pour compenser depuis quelques années la forte volatilité de certaines de nos matières premières. Après deux années marquées par un spectaculaire renchérissement de plusieurs d'entre elles, 2012 a vu, après de nouvelles hausses de

plusieurs matières premières au premier semestre, une certaine stabilisation de ces coûts. Ils restent cependant à un niveau encore élevé; nous sommes donc toujours soumis à des tensions sur nos marges opérationnelles malgré des hausses de prix de vente négociées en 2011.

2. La stratégie industrielle du pôle se concentre sur la fabrication de produits festifs et gourmands.

Chacun des 11 sites de production, bien que spécialisés, repose sur la production de minimum 2 à 3 familles de produits. Les matières premières principales comprennent les escargots, les coquilles Saint-Jacques, le saumon, le beurre et d'autres produits sauvages de la mer (palourdes, saumon, hareng, moules, écrevisses).

Une diversification maîtrisée

Les axes de développement des activités se concentrent sur les segments suivants :

- Les entrées gourmandes.
- La cuisine ethnique et les saveurs du monde : méditerranéennes, halal et antillaises.
- La cuisine équilibrée et la nutrition : bio et plats cuisinés à textures modifiées.
- Le terroir et la tradition : spécialités typiquement françaises.

1. De par la nature de ses activités, FLORIFOOD offre une large gamme de produits. Toutefois, cette diversité est canalisée par le développement de synergies entre les activités et guidée par une stratégie de présence uniquement dans des marchés de niches et des niches de marché.

Ce positionnement s'exprime au travers de deux divisions : «Spécialités Gastronomiques» et «Poissons fumés et Traiteur de la Mer».

Les sites industriels sont organisés autour de trois principes :

- Organisation par technologie : frais, surgelé et appétisé.
- Organisation par savoir-faire (spécialisation).
- Organisation en Business Unit autonome.

3. Compte tenu de la spécificité et de la diversité des produits,

FLORIFOOD est présent dans tous les types de réseaux de commercialisation : la vente au détail (dans les grandes et moyennes surfaces ou les épiceries), les réseaux spécialisés (Home service, Freezer centers), la restauration hors domicile (qui englobe les collectivités, les grossistes, la restauration commerciale...), ainsi que l'export. Les produits sont commercialisés aussi bien sous les marques propres du pôle que sous des marques de distributeurs.

4. Bien que principalement implanté sur le marché français, le pôle s'internationalise de plus en plus. D'une part via des implantations industrielles en Roumanie, Lituanie et Turquie; d'autre part, en accroissant ses ventes à l'étranger. En 2012,

la part des ventes hors France représentait 35%, dont 31% au BENELUX et 4% en Europe, Asie et États-Unis.

Spécialités gastronomiques

La division Spécialités Gastronomiques regroupe majoritairement les activités de production et de commercialisation de surgelés de spécialités, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques cuisinées, les moules et pétoncles farcis, les cassolettes, les feuilletés garnis, les mini bouchées apéritives et les abats cuisinés.

Intégrée au sein de la société Groupe Française de Gastronomie, la division opère sur des marchés de niche à

caractère festif, avec une forte saisonnalité des ventes en fin d'année.

Si son marché de prédilection est la France, la division Spécialités Gastronomiques est également tournée vers l'international. Outre son rôle d'ambassadeur de la gastronomie française à l'export, l'intégration de la filière escargots inclut une présence en Roumanie, Lituanie et Turquie. Leader en France de l'escargot et d'abats cuisinés, la division vise l'excellence et l'innovation.

Poissons fumés et traiteur de la mer

La division Poissons fumés et Traiteur de la mer regroupe majoritairement les activités de production et de commercialisation de saumon

Coquille Saint-Jacques à la Bretonne



Escargots de Bourgogne cuisinés



et autres poissons fumés (thon, maquereau, hareng), rollmops, salades à tartiner, terrines de poisson, salades traiteur, anchois, verrines apéritives et autres produits traiteurs (sauces, produits nutrition, spécialités grecques et antillaises).

La division se compose de 5 sociétés autonomes : GEL MANCHE (France), SIMON DUTRIAUX (France), SALM INVEST (Belgique), DELKA (Belgique) et MERYDIS (Belgique). Ces sociétés développent entre elles des synergies industrielles et commerciales importantes, en vue d'élargir leur gamme de produits et de renforcer leur présence dans leurs réseaux ou territoires respectifs.

La division est N°1 du rollmops en France et leader en Belgique

dans la niche de marché du saumon haut de gamme.

Acquise en 2012, Merydis est une société belge (région liégeoise) spécialisée dans la fabrication de confitures artisanales haut de gamme, de confits traditionnels et compotes pour accompagner foies gras, pâtés, gibiers, volaille... ou encore de sauce liégeoise. Merydis commercialise ses produits sous marque de distributeur ou sous la marque Jean-Baptiste Lambert qui existe depuis 1768.

Les sociétés Merydis et Delka (acquise en 2010, fabricant de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile) ont été regroupées sur un même site de production à Petit Rechain. Ensemble, elles deviennent

ainsi «le» spécialiste des sauces d'accompagnement de l'entrée au dessert.

L'ouverture de ce nouveau marché pour le pôle s'intègre aussi très bien aux activités existantes, des quantités importantes de sauces étant utilisées dans les préparations d'autres sociétés sœurs.

Des produits de qualité certifiés

Le pôle Alimentaire FLORIFOOD offre à ses clients et consommateurs des produits de qualité et respectueux des ressources de la planète. La traçabilité et la qualité des produits étant un sujet d'actualité ces derniers mois, voici différentes certifications obtenues au niveau du groupe.

Salades froides Simon



Plat préparé à texture modifiée, mixé et reconstitué



Salade traiteur





- Nos usines sont certifiées IFS (International Food Standard, concernant la qualité et la sécurité des procédés et des produits des entreprises agro-alimentaires ; un gage de qualité et de sécurité des aliments pour la vente sous marque de distributeur) et/ou ISO 9001 (certification relative aux systèmes de gestion de la qualité).



- Certification Label Rouge, qui garantit des produits de qualité supérieure, pour les escargots préparés en France (Bourgogne) et en Lituanie.



- Certification MSC (Marine Stewardship Council) pour la filière durable de la pêche en maquereaux, saumon sauvage, hareng et noix de Saint-Jacques.



- Certification bio Ecocert pour des salades et escargots petit gris.
- Certification Halal pour une gamme de sauces froides.



- Mise en avant de la marque collective régionale «Saveurs en Or» de la région Nord Pas-de-Calais pour la société Simon Dutriaux.



- Mise en avant de la marque collective régionale «produit en Bretagne» pour les sociétés Gartal et La Palourdière



- Mise en avant de la marque collective régionale «Buy Normandie» pour la société Gel Manche Gastronomie.

et une production respectueuse de l'environnement

- Toutes les usines sont équipées de centrales indépendantes de traitement des eaux pour recycler les eaux usées.
- Une gestion décentralisée des stocks permet de réduire l'empreinte écologique au niveau des transports.
- Un programme de réduction de déchets visant à réduire de 10% les déchets sur 5 ans a été mis en place ; le tri sélectif a été adopté.

Poursuite du recentrage sur les activités stratégiques et dans lesquelles nous sommes majoritaires

Fin 2012, le groupe a conclu la vente de notre participation de 34% dans White Toque, société américaine spécialisée dans la commercialisation de produits alimentaires européens sur le continent américain. Le produit de la vente a permis d'acquérir la société Merydis, rachetée à 100%.

Larzul

Nous sommes toujours actionnaires à 50% du capital de Larzul SAS mais sans pouvoir intervenir activement dans la gestion de l'entreprise. Un conflit né du rapprochement n'est toujours pas réglé à l'heure actuelle. Des procédures judiciaires sont toujours en cours entre FDG et VECTORA.

Perspectives 2013

L'année 2013 laisse entrevoir des perspectives positives pour nos différentes entités, soit par le gain de nouveaux marchés, soit par une détente des coûts de nos matières premières et la mise en place de nouvelles synergies entre sociétés sœurs.

Moules farcies parfumées au champagne



Les sociétés du pôle

FRANCE

Groupe Française de Gastronomie S.A.S.

Holding réunissant les sociétés assurant la production et la commercialisation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre.

Siège administratif:

2, Allée d'Helsinki,
CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg
Tél.: +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production

Le Clos Saint-Anne
F - 43100 Vieille Brioude
Tél.: +33 .4.71.50.80.00
Fax : +33 .4.71.50.42.41
Grand Rue, 118 - F - 89400 Bassou
Tel : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appétisés à base de bœuf, de volaille cuisinée et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appétisés. Le litige opposant Floridienne à la Famille Larzul sur la propriété des titres de Larzul n'a toujours pas été définitivement tranché. Floridienne espère une décision de justice favorable permettant

Feuilletés aux escargots et écrevisses



l'intégration effective de la société et son développement. Des actions seront entreprises pour mettre en place des synergies industrielles et commerciales avec les autres activités du pôle.

Rue Henri Lautredou
F - 29720 Ploneour Lanvern
Tel : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

CAMARGO S.A.S.

Camargo est une société dédiée à l'approvisionnement en escargots

2, Allée d'Helsinki,
CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg
Tél.: +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61

Cassolettes d'escargots au vin blanc



SURGEMER S.A.S.

Holding spécialisé dans les salades et terrines de poisson, les produits ethniques et les plats cuisinés à base de coquilles Saint-Jacques ou crevettes.

Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec
Tél.: +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

Gartal S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec
Tél.: +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

Etablissements Doussot S.A.S.

Avenue du Coat Kaërl 7 -
F - 29300 Quimperlé
Tél.: +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

GARTAL S.A.S. et ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Ces deux sociétés bretonnes sont spécialisées dans les coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elles exploitent notamment les marques Mareval et La Palourdière.

GEL MANCHE S.A.

Située à Carentan en Normandie, Gel Manche prépare et conditionne des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. L'usine s'est aussi spécialisée dans les produits mixés et moulinés pour hôpitaux. Elle exploite deux marques : Gel Manche Gastronomie et Gel Manche Nutrition, et détient 100% de

Sauces froides



Gourmet des îles, qui fabrique des plats cuisinés antillais.

ZI du Blactot
F - 50500 Carentan
Tél.: +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél.: +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

SIMON DUTRIAUX S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la Grande Distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Selection SAS, détenue à 50% par Salm Invest et à 50% par Simon-Dutriaux. Cette entreprise

est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Parc d'activité du Bois Rigault
Rue Gustave Eiffel
F - 34-62880 Vendin-le-Vieil (LENS)
Tél : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

BELGIQUE

DELKA S.A.

Delka est une société belge spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la Grande Distribution et de la Restauration Hors Domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du groupe en sauces pour leurs préparations.

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be

MERYDIS S.A.

Merydis S.A., société belge créée en 1989 dans la région de Liège, est spécialisée dans la fabrication de sauces chaudes, confits, confitures et sauces d'accompagnement sucrées (topping). Sa gamme de produits complète la gamme des sauces froides de Delka, d'où son

implantation sur le site de cette dernière début 2013.

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
<http://www.merydis.be>

SALM INVEST S.A., KARRAS S.A., VENDSYSSEL S.A.

Actives dans le fumage traditionnel du saumon et d'autres spécialités (thon, marlin, truite...), ces sociétés sont aussi spécialisées dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes (tarama, houmous...). L'ensemble des produits développés permet d'offrir une gamme complète dans le rayon saurisserie (produits de la mer séchés, fumés, marinés et tartinés).

Avenue de Lambussart 11
B - 6220 Fleurus
Tél.: +32 71 816.180
Fax : +32 71 810.376
www.salminvestgroup.be

SOCIETES D'APPROVISION-NEMENT

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le groupe dispose d'usines dans les pays

producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont régulièrement envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux assurer l'homogénéité et la qualité des matières premières utilisées dans les plats préparés.

POMAROM S.R.L., ROUMANIE

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix

Pomatia ». Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants. Elle a investi début 2008 dans un élevage d'escargots «petits-gris» à un niveau industriel.

*Str. Liverzii 41
510170 Alba Iulia - Roumanie
Tél.: +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370*

UAB CAMARGO, LITUANIE

Ramassage et traitement d'escargots «Hélix Pomatia». *Vilniaus r. sav. - Pakalnes g. 7
Bezdony, Bezdony sen.,*

15201 Lituanie
Tél.: +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL, TURQUIE

Ramassage de chairs d'escargots «Hélix Lucorum» et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

*Bilecik - Turquie
Tél.: +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08*

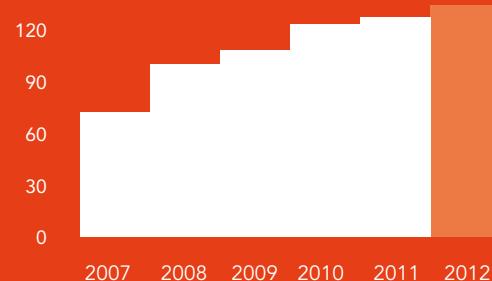
Chiffres clés

Données consolidées
En million EUR

2012 2011

Chiffre d'affaires	134,1	126,8
Division Surgelé	54,5	54,2
Division Frais	79,5	68,6
Divers	0,0	0,1
Résultat opérationnel	2,7	2,1
Résultat net	1,2	0,1
Résultat net part Floridienne	1,2	0,1
Cash Flow net	4,3	2,7

Chiffres d'affaires



Le pôle Sciences du Vivant constitue le plus jeune pôle du groupe Floridienn et confirme aujourd’hui son évolution en tant que pôle industriel à part entière. Ses projets extrêmement innovants et prometteurs sont clairement axés sur le développement durable et le bien-être de l’homme. Ils se situent dans des marchés de niche, concernant plusieurs enjeux cruciaux:



Pôle Sciences du Vivant / Biofirst

«Le Pôle Sciences du vivant (BIOFIRST) a poursuivi en 2012 son industrialisation et la consolidation de ses activités. Le renforcement du leadership de Biobest en pollinisation et lutte intégrée par les insectes utiles, la réorganisation de ChemCom et TecnoScent dans le domaine de la chimie du goût et de l'olfaction, le démarrage de l'usine indonésienne d'Enzybel de production de bromélaïne, des certifications de qualité chez Sopral, l'intégration de toutes les activités au sein même de BIOFIRST et la création de synergies entre les filiales, sont autant d'événements qui devraient porter leurs fruits dans les prochaines années.»

Christian Van Osselaer, Managing Director du pôle Sciences du Vivant





LE POLE SCIENCES DU VIVANT DEVELOPPE DES ACTIVITES EXTREMEMENT INNOVANTES DANS LES DOMAINES DE

- l'agriculture (ChemCom et Biobest) :
 - en favorisant la productivité de certaines cultures par la pollinisation par les bourdons,
 - par l'utilisation d'insectes, d'acariens ou de microbes utiles afin de diminuer ou remplacer certains pesticides, ou d'amener des solutions aux problèmes de résistance,
 - en développant des solutions naturelles ou proches de la nature pour la protection des cultures en utilisant la communication chimique servant de langage aux plantes et aux insectes,
- la préservation de la biodiversité, en remplaçant des molécules extrêmement rares et chères composant des odeurs naturelles par d'autres molécules (ChemCom).
- le bien-être et la santé humaine :
 - avec des produits naturels de haute qualité utilisés dans les secteurs de l'alimentation, la cosmétique, la parapharmacie : vanille, poivre vert (Sopral), huiles essentielles (Sotecna), enzymes d'origine végétale (Enzybel International), - le développement de nouvelles technologies permettant le contrôle de manière efficace et spécifique de mauvaises odeurs. Ces molécules, dites «bloquantes», sont destinées aux industries des déodorants, des produits de lessives, d'entretien, d'ambiance, etc (ChemCom).

Le plus jeune pôle du Groupe fait ses débuts en tant que véritable pôle industriel. Ayant centré ses activités autour de l'environnement et du bien-être, il commence à récolter les fruits de ses investissements.

La consolidation du pôle Sciences du Vivant en 2012 a donné un coup d'accélérateur et a largement contribué à l'obtention de résultats opérationnels positifs en 2012 et très encourageants pour la suite. Il reste néanmoins encore fortement impacté par l'effort de recherche conséquent de ChemCom qui s'ouvrira en 2013 aux partenariats industriels. Pour rappel, Floridienne avait racheté

la totalité des parts de la holding Biofirst qui détient maintenant Biobest (99%), ChemCom (45%), Sopral Madagascar (100%) et Sotecna (78%) : 4 sociétés du pôle proposant des produits et des solutions naturelles pour l'agriculture et le bien-être. Ainsi que la totalité des parts de Biochem-Europe (100%) qui détient l'activité enzymes d'Enzybel International.

Le pôle Sciences du Vivant dispose désormais d'une pleine autonomie pour concentrer ses ressources sur le développement à long terme de ses activités. Celles-ci sont diversifiées et cohérentes par rapport à la stratégie du groupe qui vise le leadership dans des niches de marché et des marchés de niche. Certaines synergies entre les filiales ont été créées et vont s'intensifier.

Les progrès financiers ont été plus particulièrement marqués dans les deux activités ci-dessous.

Biobest poursuit sa croissance et ses innovations

La société belge Biobest a conforté son leadership et redressé ses résultats. Spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites), elle compte parmi les deux leaders

mondiaux de la lutte intégrée (Integrated Pests Management).

Avec des usines en Argentine, au Canada, aux Etats-Unis, en Israël, au Maroc, au Mexique et en Turquie, Biobest commercialise plus de 40 espèces et exporte dans presque 60 pays grâce à son réseau de distribution.

En 2012, en Europe, le gel et le mauvais temps ont empêché les insectes pollinisateurs de voler pendant les périodes clés de pollinisation. Les bourdons de Biobest ont pu heureusement voler au secours des agriculteurs

confrontés à une situation désastreuse pour leurs récoltes. Contrairement aux abeilles, les bourdons peuvent affronter le vent et le froid; ils volent aussi plus tôt dans la saison et travaillent davantage et plus rapidement. Ils sont élevés en milieu protégé (élevage) et ne sont pas exposés aux pesticides comme les abeilles. Leur élevage et leur disponibilité sont garantis.

Afin de permettre l'utilisation des bourdons dans les cultures en plein champ et pas seulement sous serre, Biobest a développé

Développé en 2012, le concept innovant Flying Doctors® utilise les bourdons qui pollinisent les cultures de fraises et de tomates pour apporter aux plantes des «médicaments» microbiens et éviter ainsi des pulvérisations de pesticides.



des nichoirs spéciaux résistant aux intempéries et abritant jusqu'à trois colonies de bourdons.

La qualité des solutions de Biobest lui permettent de se démarquer de la concurrence. Mais pour conserver son avance, Biobest continue à investir dans des solutions d'avenir.

La philosophie du pôle à l'égard des insectes nuisibles est de

proposer des alternatives ou des solutions nouvelles par rapport aux approches chimiques classiques. En complément ou en remplacement de celles-ci, la lutte intégrée permet de diminuer l'impact environnemental de l'utilisation des pesticides ou d'apporter des solutions aux résistances de plus en plus rapides et importantes.

Pour proposer de nouvelles solutions écologiques, Biobest

collabore avec des instituts de recherche renommés.

En 2012, les chercheurs de Biobest ont développé un nouveau système de protection biologique permettant d'éviter ou de réduire les pulvérisations de pesticides. Présenté début 2013, le concept innovant «Flying Doctors®» utilise les bourdons qui pollinisent les cultures de fraises et de tomates pour apporter aux plantes des «médicaments»

L'huile essentielle d'angélique produite par Sotecna (Lessine, Belgique) est utilisée pour ses bienfaits pour le système digestif (ballonnements, spasmes...), en parfumerie fine ou dans les liqueurs, notamment le gin.



microbiens contre la pourriture grise et autres maladies importantes qui causent chaque année d'énormes pertes de rendement.

«Flying Doctors®» est un ingénieux système de distribution breveté, intégré à la nouvelle ruche de bourdons standard. Lorsque les bourdons quittent leur ruche, ils passent par un plateau contenant une préparation spécialement formulée de fongicide ou d'insecticide microbien, qui adhère à leurs pattes et à leurs soies. Ils déposent ensuite directement le produit sur chaque fleur qu'ils visitent.

Biobest travaille maintenant au lancement d'une nouvelle espèce de bourdon local qui permettra aux producteurs d'Amérique du Nord et du Canada de profiter du système, avec leurs propres «Flying Doctors®» locaux.

Enzybel International élargit ses applications grâce aux certifications

Floridienne investit depuis plusieurs années pour répondre à la demande croissante d'enzymes d'origines végétales au niveau mondial. Outre les outils de production, les investissements

concernent aussi l'obtention de certifications strictes, synonymes de garantie de produits de grande qualité (activité enzymatique et hygiène).

Enzybel International est ainsi le seul producteur au monde à disposer d'infrastructures d'extraction et de purification de protéases végétales répondant aux standards de qualité requis par le secteur pharmaceutique. Ses usines en Indonésie et en Belgique suivent les règles GMP (good manufacturing practices), les certifications internationales auront lieu encore cette année. Le site belge de Villers-le-Bouillet, qui produit de la papaïne, de la ficine et de l'actinidine, a été certifié GMP classe D en 2012 et le site indonésien de Sumatra a reçu la certification «good manufacturing practices for Active Pharmaceutical Ingredients» par les autorités locales.

L'usine de production indonésienne de bromélaïne, qui a démarré en 2012 en partenariat avec l'un des leaders mondiaux de l'ananas (Great Giant Pineapple), a atteint au second semestre les rendements nécessaires à créer de la profitabilité. Elle tournera à pleine capacité en 2013.

La bromélaïne, extraite des racines d'ananas, est utilisée dans des marchés à haute valeur ajoutée :

- pharmacie (aide à la digestion, brûlures, traitement de l'arthrite, anti-inflammatoire et anti-tumorale),
- cosmétique (crème pour la peau, dentifrice),
- boulangerie (hydrolyse du gluten),
- alimentation humaine ou animale (hydrolyse de protéines de soja, modification de la structure dans le pet food).

Enzybel International investit depuis peu dans la recherche et le développement pour créer des formulations actives et trouver des nouveaux produits qui répondent aux besoins du marché. Son laboratoire de recherche est localisé à Bruxelles, à proximité des universités et des centres d'excellence en enzymes. Consciente de la technicité de ses produits, elle a développé un service de support à disposition de ses clients pour accompagner le développement et la mise au point de leurs produits dans leurs nombreux domaines d'applications (Customer Competence Center).

Un Business Developper a par ailleurs rejoint l'équipe commerciale pour développer les

marchés des produits existants et en cours de développement. Un accent particulier est mis sur les développements pharmaceutiques et nutraceutiques.

Afin de pouvoir sécuriser les matières premières et aussi développer de nouveaux marchés pour ses produits, Enzybel International investira des ressources et développera des technologies en République Démocratique du Congo pour

pérenniser la filière papaïne.

Perspectives 2013

En ligne avec ce que nous annoncions l'année dernière, les efforts soutenus et les investissements réalisés ces dernières années commencent à payer et sont clairement orientés vers la rentabilité. Nous espérons générer près de deux millions d'euros de profits en 2013. Le rendement de l'usine indonésienne de bromélaïne

sera meilleur. Nous sommes également confiants dans la poursuite de l'amélioration des approvisionnements en matières premières pour Enzybel International et Sopral; Biobest devrait être encore plus performant grâce à ses nouveaux marchés, tandis que la recherche de nouveaux partenaires pour ChemCom (qui a réintégrée l'activité de TecnoScent) devrait redynamiser cette activité unique au monde et prometteuse.

L'édition 2012 du manuel Biobest des effets secondaires de produits phytosanitaires sur les polliniseurs et les insectes auxiliaires est un véritable outil de gestion durable des cultures. Il est disponible sous forme d'application pour téléphones mobiles.



Les sociétés de Biofirst

CHEMCOM S.A.

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner des produits intéressants dans les domaines du goût, de l'olfaction,

ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clônant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux

produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour être plus puissants, mieux adaptés et protégés (brevets).

Dans le domaine de l'agriculture, ChemCom étudie les communications chimiques des plantes et des insectes. Interférer dans ces communications permettrait d'influencer le

A Madagascar, Sopral a obtenu la certification IFS version 6 (International Food Standard) pour la production de poivre.

La bromélaïne, enzyme extraite des racines d'ananas, est utilisée dans les nutraceutiques, la pharmacie, les hydrolysats de protéines et dans l'alimentation des animaux de compagnie.



comportement des insectes, par exemple en les repoussant en dehors de zones à protéger au moyen de signaux répulsifs, en les attirant à un endroit pour les éliminer ou en bloquant leurs chémorécepteurs avec des antagonistes spécifiques. Des produits «verts» non toxiques pour l'homme, à action très spécifique et utilisables en très faible concentration pourraient ainsi voir le jour.

Route de Lennik 802

B 1070 Bruxelles

Tél.: +32.2.353.00.28

Fax : +32.2.353.05.81

www.chemcom.be

BIOBEST S.A.

Biobest, numéro deux mondial de la lutte intégrée (Integrated Pest Management), est une société belge spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 55 pays ses 6 espèces de bourdons et sa quarantaine d'espèces d'insectes utiles.

Biobest dispose d'un «Green Lab» pour tester sur les solutions biologiques (telles que insectes et acariens) les effets secondaires des produits

chimiques commercialisés ou en phase de développement par les industriels de la chimie, et permettre ainsi à ceux-ci de mieux caractériser et positionner leurs produits agricoles.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerlo

Tel: +32.14.25.79.80

Fax: +32.14.25.79.82

www.biobest.be

SOPRAL - Madagascar

Sopral, située à Madagascar, est active dans le poivre vert (un des meilleurs du monde) et autres épices, les huiles essentielles (cannelle, poivre, girofle, niaouli, ravintsara, calophyllum), les fruits transformés (pulpe, sirop, confitures, confits de litchi, mangue, ananas, physalis, grenade), et la vanille.

En vanille, un procédé industriel physique a été développé pour produire une vanille plus riche en vanilline, destinée à l'extraction.

Des alliances stratégiques devraient permettre à Sopral de devenir un acteur majeur dans la transformation et la commercialisation de diverses ressources naturelles de l'île, notamment le guano.

PK4, route de Fénérive

501 Tamatave (Analambalotra)

Madagascar

Tél.: + 261.2053.316.30

Fax : +261.2053.316.50

www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles d'allium (poireau, ail, oignon), de raifort, de moutarde, d'angélique, de livèche et de carotte, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines

Tel : +32.68.33.35.45

Fax : +32.68.33.13.52

www.sotecna.com

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à dégrader les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papaïne, issue du latex de papaye, et enzyme

la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importants: la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

Enzybel International est aussi active dans le traitement et la gestion des eaux usées, ainsi que la production d'extrait d'escargots pour le marché biopharmaceutique.

116 rue de Waremm
B 4530 Villers-Le-Bouillet
Tél : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

élevage extrêmement délicat répond aux besoins en produits vu l'insuffisance de l'offre, notamment causée par le déficit de ressources sauvages. L'apport financier supplémentaire va permettre l'augmentation de la capacité de production. Dunmanus Seafoods fournit le marché européen de l'oursin frais et le marché asiatique de la gonade d'oursins.

Durrus, Bantry, Co. Cork
Tél.: +35.3.283.55.00
<http://farm.mywebweb.com>

DUNMANUS SEAFOODS LTD

Cette société irlandaise est le leader européen de l'aquaculture des oursins. Cet

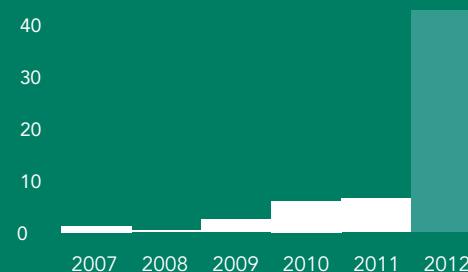
Chiffres clés

Données consolidées
En million EUR

2012 2011

	2012	2011
Chiffre d'affaires	42,7	6,5
Résultat opérationnel	0,4	-0,8
Résultat net	-0,1	-0,8
Résultat net part Floridienne	-0,1	-0,6
Cash Flow net	1,9	-0,3

Chiffres d'affaires



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 juin 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport des opérations de notre groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2012.

Floridienne se caractérise par l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de la chimie, de l'alimentaire et des sciences du vivant. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

Résultats consolidés

Le chiffre d'affaires 2012 s'établit à € 280 millions en forte hausse par rapport à 2011. Cette hausse s'explique principalement par l'entrée dans le périmètre de Biofirst et ses filiales en 2012, pour un montant de € 34,3 millions. Corrigé de cet élément, le chiffre d'affaires est stable, la progression de chiffre d'affaires du pôle Alimentaire venant compenser la baisse de chiffre d'affaires du pôle Chimie.

L'EBITDA est stable au 31/12/2012 à € 7,3 millions contre

€ 7,4 millions au 31/12/2011. A périmètre constant, hors intégration de Biofirst et de ses filiales, dont l'EBITDA s'élève à € 2,3 millions en 2012, il se serait inscrit en baisse de € 2,3 millions à € 5,0 millions. Cette baisse à périmètre constant est imputable aux mauvais résultats du pôle Chimie en 2012.

Le résultat opérationnel s'inscrit en forte baisse à € -3,2 million au 31 décembre 2012 contre € 0,0 million au 31 décembre 2011, principalement en raison de l'augmentation des amortissements liés à l'entrée en périmètre de Biofirst (€ 1,9 million) et à la poursuite des investissements entrepris dans le pôle Chimie (+€ 1,6 million) afin de permettre sa reconversion dans ses nouveaux métiers.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2012 avec un résultat net consolidé part groupe de € -16,4 millions par rapport à € 38,4 millions au 31 décembre 2011. Ce résultat est dû pour

moitié aux difficultés rencontrées en 2012 par Floridienne chimie et pour le solde à la perte de valeur de € 7,9 millions comptabilisée sur notre participation dans le groupe 5N Plus, dont le cours de bourse a connu une forte baisse en 2012.

Pôle Chimie

Modification de périmètre : Il n'y a pas eu de changement de périmètre par rapport au 31 décembre 2011.

Le chiffre d'affaires du pôle Chimie diminue de € 10,8 millions pour s'établir à € 103,4 millions au 31 décembre 2012 contre € 114,2 millions au 31 décembre 2011. Cette diminution s'explique par le recul d'activité qu'a connu ce pôle en 2012 et par l'effet sur le chiffre d'affaires de la baisse du prix des métaux.

Le résultat opérationnel est de € -5,9 millions au 31 décembre 2012 comparé à € -1,9 millions au 31 décembre 2011. La forte

baisse de ce résultat s'explique par la poursuite de la chute du cours de plusieurs métaux, par des faibles volumes dans plusieurs activités du pôle, pesant sur les marges de celles-ci, et par la hausse des amortissements – € 5,6 millions en 2012 contre € 3,9 millions en 2011 – créés par la poursuite des investissements chez Floridienne Chimie et SNAM, notamment dans le recyclage des batteries automobiles, les additifs sans plomb et les retardateurs de flamme.

Le résultat net du pôle Chimie est en baisse de € 11,4 millions, passant d'une perte nette de € -1,7 million au 31 décembre 2011 à une perte nette de € -13,1 million au 31 décembre 2012, dont la part groupe s'élève à € -9,6 millions. Cette forte dégradation des résultats du pôle Chimie vient en grande partie d'une non-reconnaissance des actifs d'impôts différés sur la perte de 2012 et d'une réduction de valeur complète sur les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales reconnus avant 2012. En effet, en 2011, sur base d'hypothèses d'une sortie de crise au cours du second semestre 2012, nous avions activé des impôts différés chez Floridienne Chimie, pour un montant de € 2,0 millions. En 2012 en revanche, au vu des inquiétudes générales concernant une possible sortie de crise à moyen terme en zone

euro, la direction de Floridienne a pris la décision non seulement de ne pas activer les impôts différés créés en 2012 par Floridienne Chimie, à hauteur de € 3,1 millions, mais aussi de prendre en perte les impôts différés précédemment activés dans cette société, pour un montant de € 3,5 millions. Soit un montant total de € 6,6 millions pris dans les résultats 2012.

Risques et incertitudes

La situation est difficile chez Floridienne Chimie, avec la disparition progressive de ses activités historiques, notamment le Plomb, et la montée en puissance ralentie par la crise économique de ses nouveaux métiers : les additifs plastiques de nouvelle génération et les sels de zinc haute pureté. Le Conseil de Floridienne reste toutefois confiant dans les perspectives à long terme de Floridienne Chimie et dans sa capacité à réaliser sa transformation vers ces nouveaux métiers, à condition que la société parvienne à assurer son financement. Un accord est à cet égard en cours de négociation avec plusieurs partenaires afin d'assurer les besoins de trésorerie de Floridienne Chimie à moyen terme, et de lui permettre de finaliser son programme d'investissements. Sur base des perspectives à long terme utilisées dans les tests de perte de valeur sur les actifs de

Floridienne Chimie, le Conseil de Floridienne SA n'a pas jugé nécessaire de prendre des pertes de valeur sur les actifs de cette société, autres que les impôts différés actifs.

Chez SNAM, société active dans le recyclage de batteries, la situation a aussi été difficile en 2012, cette activité ayant été marquée par une baisse continue des prix des métaux tout au long de l'année. Les perspectives de cette société sont toutefois positives en raison notamment de la signature de plusieurs importants contrats à long terme avec des constructeurs automobiles, concernant le recyclage des batteries équipant leurs véhicules hybrides. Là aussi des recherches de financement sont en cours de négociation afin de permettre à la société de finaliser son programme d'investissements et d'assurer sa période de transition.

Les autres activités du pôle, moins corrélées à la situation en Europe occidentale, ont en revanche bien résisté à la crise en 2012.

Pôle Alimentaire

Modification de périmètre :
Consolidation bilantaire de Merydis SA, société acquise fin 2012 par Floridienne. Cette société sera consolidée en résultats également à partir de 2013.

Le chiffre d'affaires du pôle s'élève à € 134,1 millions au 31 décembre 2012 par rapport à € 126,8 millions au 31 décembre 2011. Cette hausse s'explique principalement par une activité soutenue dans l'Activité Frais.

Le résultat opérationnel 2012 est de € 2,7 millions par rapport à € 2,0 millions au 31 décembre 2011, en progression de € 0,7 million. Cette amélioration du résultat s'est principalement manifestée dans la division Surgelé, qui a connu une détente des prix d'achat de certaines de ses matières premières au cours du second semestre 2012, et par la poursuite de l'intégration de certaines filiales de cette division.

Le résultat net du pôle Alimentaire s'élève à € 1,2 million au 31 décembre 2012 par rapport à € 0,1 million au 31 décembre 2011, démontrant le caractère anticyclique de ce Pôle et son intérêt en termes de diversification pour le groupe. Le résultat du pôle Alimentaire au 31/12/2012 inclut une plus-value de € 0,7 million réalisée sur la vente de la société White Toque, société qui était consolidée MEE.

Le groupe Floridienne a créé une nouvelle société de droit français fin 2012, Simon Sélection, société active dans le saumon fumé. Bien qu'appartenant à 100% au groupe Floridienne, cette société a été comptabilisée

en participations financières dans les comptes consolidés 2012 du groupe, vu son faible niveau d'activité et son importance négligeable au 31/12/2012. Cette société sera consolidée de manière globale en 2013.

Risques et incertitudes

Concernant Larzul, la procédure judiciaire poursuit son cours, sans que Floridienne ait pu jusqu'ici exercer le contrôle sur la société. Entretemps, n'ayant pu obtenir les comptes 2012 de Larzul malgré plusieurs demandes, et Floridienne n'ayant accès à aucune information sur la société, il existe des incertitudes quant à la juste valeur de la participation dans Larzul. Le Conseil d'administration a, dès lors, décidé de retenir comme juste valeur de la participation, les derniers fonds propres connus de Larzul au 31 décembre 2011, maintenant la valeur de sa participation dans Larzul inchangée. Le management est d'avis que cette valeur comptable de la participation (figurant en autres actifs financiers) est au moins égale à la valeur recouvrable de l'investissement, compte tenu des hypothèses de synergies (industrielles et commerciales).

La valorisation de notre participation dans Larzul dans les comptes 2012 s'élève à € 2,7 millions. Le groupe dispose en outre de créances sur Larzul pour un montant (brut) de € 1,9

million, dont le recouvrement est également suspendu à la résolution de ce litige.

Pôle Sciences du Vivant

Modification du périmètre :

Acquisition de 49,4% de Biofirst en décembre 2011, portant notre participation dans cette société à 98,8%. Biofirst ainsi que les filiales contrôlées par cette dernière, à savoir Biobest Group, Sopral et Sotecna, avaient déjà été consolidés bilantairement au 31 décembre 2011. En 2012, les résultats de ces entités sont également consolidés globalement.

Le chiffre d'affaires du pôle Sciences du vivant s'élève à € 42,7 millions au 31/12/2012 contre € 6,5 millions au 31/12/2011. Cette hausse s'explique à hauteur de € 34,3 millions en raison de l'entrée en périmètre de Biofirst et ses filiales. Non consolidé en 2011, le chiffre d'affaires de Biobest a connu une belle progression en 2012. Le chiffre d'affaires des autres activités du pôle a quant à lui été stable par rapport à 2011.

Le résultat opérationnel s'élève à € 0,4 million au 31/12/2012 comparé à une perte opérationnelle de € -0,1 million au 31/12/2011. Ceci confirme la transformation du pôle Sciences

du vivant en une division industrielle et rentable du groupe Floridienne.

Le résultat net du pôle est encore légèrement négatif à € -0,1 million au 31 décembre 2012 par rapport à une perte nette de € -0,8 million au 31 décembre 2011. Cette perte, bien qu'en forte progression par rapport à l'année passée, s'explique par les résultats négatifs générés par les sociétés de R&D actives dans l'olfaction, consolidées par mise en équivalence, et par la période de démarrage des activités bromélaïne de la division enzymes, dont l'entité indonésienne est également consolidée par mise en équivalence.

Biobest NV a pris une participation de 25% dans une société israélienne fin 2012, Polyam, à travers une augmentation de capital de € 0,2 million, et détient une option call, exercable à partir de 2014, sur 26 pour cent supplémentaires du capital afin de pouvoir monter à 51%. Les règles groupe auraient voulu que nous consolidions cette société par mise en équivalence, toutefois, en raison du timing de l'acquisition, en fin d'année, nous avons comptabilisé cette société dans les participations financières au 31/12/2012.

Risques et incertitudes

Il existe un litige dans une filiale de Biobest NV, concernant l'octroi de subsides datant des années 2006 à 2008, et portant sur un montant total de € 1 million. Les procédures suivent leurs cours quant au remboursement éventuel d'une partie de ce montant. Au vu de la qualité de notre dossier, le Conseil de Floridienne ne juge pas nécessaire de provisionner de montant dans le cadre de ce litige à ce stade-ci.

Suite à des divergences entre actionnaires sur le financement futur de Tecnoscent, il a été décidé, selon le contrat qui les lie, de procéder à la liquidation de TecnoScent. Les actionnaires ont trouvé un accord entre eux concernant le partage des actifs, la liquidation suit son cours, et ne donne pas lieu à une perte de valeur pour le groupe au niveau consolidé, étant donné que les actifs repris par Chemcom permettront à cette dernière de poursuivre avec enthousiasme son programme de recherche sur l'olfaction humaine.

Corporate et capital à risque

Floridienne rend, à ses différents pôles, des services d'assistance de gestion, de financement et de consultance. Cette activité a généré une perte de € -0,2 million en 2012.

Par ailleurs, au 31/12/2012, le groupe détenait toujours une participation de 5 millions d'actions dans le groupe canadien 5N Plus, résultant de la vente de notre participation dans MCP Group à 5N Plus en date du 28 février 2011.

Au vu de la forte baisse du cours de 5N Plus entre le 31 décembre 2011 (5,13 CAD) et le 31 décembre 2012 (2,70 CAD) Floridienne a décidé d'activer une perte de valeur de € 7,9 millions sur sa participation.

Le résultat net total du corporate est dès lors négatif de € -8,0 millions au 31/12/2012 contre un bénéfice de € 39,6 millions au 31 décembre 2011, bénéfice qui provenait en grande partie de la plus-value générée par la vente de MCP Group à 5N Plus.

Risques et incertitudes

Participation dans 5N Plus

Le 28 mars 2013, 5N Plus a publié une perte de USD 212,0 millions au 31/12/2012, dont USD 204,8 millions provenant de dépréciations de goodwill et d'autres actifs non courants. Les Fonds propres du groupe 5N Plus s'élèvent dès lors à USD 148,5 millions au 31/12/2012, soit 1,34 €/action.

Au 12 avril 2013, le cours de bourse de 5N Plus cotait à 1,82 CAD/action, soit 1,37 €/action, avec une prévision de cours d'un analyste à 3,0 CAD/action, contre 3,50 CAD/action auparavant.

Au vu des appréciations développées par le Conseil de 5N Plus dans son rapport annuel, le Conseil de Floridienne a décidé de reconnaître la variation de la juste valeur de l'action 5N Plus au 31/12/2012 (measurement date) en résultat (perte de valeur). Un aperçu de l'évolution de la juste valeur de l'action 5N Plus après la date de clôture du bilan est donné dans la note 29 aux comptes annuels (événements postérieurs à la date de clôture).

Litige concernant le prix de vente de MCP Group à 5N Plus

Le 21 décembre 2012, 5N Plus a publié un communiqué de presse annonçant le lancement d'une procédure d'arbitrage, et a lancé celle-ci, à l'encontre des anciens actionnaires de MCP Group, pour non respect de certaines «modalités de la convention d'acquisition et de certaines autres ententes connexes, notamment des manquements aux déclarations et aux garanties faites ou données par les vendeurs et des manquements aux conditions de clôture», et a exprimé dans ce communiqué son intention par

conséquent de ne pas «verser le solde des sommes exigibles conformément aux modalités de la convention d'acquisition et des autres documents connexes tant que l'arbitrage ne sera pas tranché et que les autres procédures judiciaires ne seront pas résolues».

Parallèlement à cette communication, 5N Plus a lancé une action en justice contre les anciens actionnaires et administrateurs de MCP Group.

Florinvest SA, en tant qu'ancien actionnaire minoritaire de MCP Group, et Floridienne SA, en tant qu'ancien administrateur, sont convaincues du non fondement des prétentions de 5N Plus et feront valoir ce point de vue avec détermination dans les procédures reprises ci-dessus.

Les sommes dues à Florinvest par 5N Plus sont composées de deux Billets à ordre («promissory notes») de € 8,8 millions et € 6,7 millions, hors intérêts, dus respectivement les 9 avril 2013 et 9 avril 2014, ainsi que d'une dette («holdback amount») de € 6,3 millions due le 9 avril 2014. Le Billet à ordre arrivant à échéance le 9 avril 2013 n'a pas été payé par 5N Plus, suite à quoi Florinvest SA a lancé une action au fond et en référé à l'encontre de 5N Plus, afin d'obtenir le paiement de cette échéance.

Dans ces conditions, les Conseils de Floridienne et de Florinvest n'ont pas jugé nécessaire d'acter des réductions de valeur sur ces créances.

Florinvest, par ailleurs, s'est réservée le droit de lancer des actions en dommages à l'encontre de 5N Plus.

Comptes statutaires et affectation des résultats

L'exercice se clôture par une perte de € 8,4 millions par rapport à une perte de € 2,5 millions en 2011, en raison d'une perte de valeur de € 7,6 millions comptabilisée sur notre participation dans Floridienne Chimie.

Malgré les pertes dégagées au cours des deux derniers exercices, le Conseil considère que la société dispose d'une structure financière et d'un financement suffisants pour assurer la poursuite et le développement des activités de la société.

Compte tenu d'un report de l'exercice précédent de € 63,4 millions et d'une perte de l'exercice de € 8,4 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 55,1 millions.

Nous vous proposons de le répartir en :

- € 0,0 million pour la rémunération du capital ;

- € 55,1 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil propose de ne pas payer de dividende au titre de l'exercice 2012, dans le contexte des difficultés rencontrées par plusieurs filiales du groupe et le souhait de la direction de continuer à privilégier des investissements dans nos secteurs de croissance.

Achats d'actions propres

Au cours de l'année 2012, et conformément à la décision du Conseil d'Administration qui a été validée par l'Assemblée Générale du 5 juin 2012, Floridienne a poursuivi son programme de rachat d'actions propres. 910 actions propres ont ainsi été achetées par notre filiale Florinvest sur un total émis de 996.857. Le nombre total d'actions propres détenues par Florinvest au 31/12/2012 est de 11.071, ce qui représente une valeur de € 1.040.674 sur base d'un cours de € 94,00 au 31/12/2012. La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres en 2012 est de € 103,80 par action.

Autres risques

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de change à terme en dollars ou d'achat

à terme sur certaines matières premières afin de couvrir notre marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 27 du rapport annuel.

Environnement

Nos filiales dans le pôle Chimie connaissent des risques inhérents à leur activité. Le groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés. Là où cela s'avérait nécessaire, des provisions ont été comptabilisées en conformité avec le référentiel comptable.

Recherche et développement

Notre effort est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du groupe sont concentrées dans le pôle Sciences du vivant et le pôle Chimie.

Perspectives

Les difficultés opérationnelles du groupe Floridienne sont essentiellement limitées à deux filiales, Floridienne Chimie et la SNAM, qui vivent des périodes de transformation importantes, ralenties par la crise économique qui frappe leurs secteurs d'activité.

Le Conseil de Floridienne croit fermement au potentiel de ces projets à moyen terme.

La SNAM peut appuyer ses perspectives sur la signature en 2012 de plusieurs importants contrats à long terme avec des constructeurs automobiles, concernant le recyclage des batteries de leurs véhicules hybrides, dont les volumes vont aller croissant au cours des prochaines années. Par ailleurs, des contacts avancés sont également en cours avec d'autres constructeurs automobiles concernant le recyclage de leurs batteries dans le futur. L'expertise unique développée par la SNAM dans le recyclage de ce type de batteries et l'importance des contrats signés, qui représentent plus de 80% du marché actuel des batteries automobiles des

véhicules hybrides et électriques, font de cette société un acteur incontournable dans le paysage européen.

Chez Floridienne Chimie, les développements en cours dans des nouvelles applications «vertes» d'additifs plastiques sont également très prometteurs, et connaissent des avancées significatives actuellement. L'usine pilote de moyenne capacité pour la production des retardateurs de flamme permet à la société de livrer des produits de qualité «industrielle» à ses clients, et les tests effectués à ce jour par nos clients sont très positifs en termes de propriétés techniques de notre produit.

Le tout est de parvenir à assurer le financement de ces deux sociétés au cours de cette période charnière. Des négociations sont à cet égard actuellement en cours avec plusieurs partenaires concernant le financement des derniers investissements et des besoins de trésorerie de ces deux sociétés pour les prochaines années.

Le pôle Alimentaire devrait bénéficier de l'intégration de ses activités, plusieurs beaux contrats ayant par ailleurs été signés en début d'année. L'incertitude majeure dans ce pôle réside dans la volatilité du prix des matières premières, qui sont difficiles à répercuter rapidement auprès des clients.

Enfin, le pôle Sciences du vivant devrait voir ses diverses activités progresser en 2013, avec la poursuite de la

professionnalisation de ses activités, dans des secteurs à forte croissance.

Directive OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

Selon les dernières déclarations de transparence et les informations communiquées, l'actionnariat de la société s'établit comme suit:

Beluflo S.A.	395.635	39,69%
Philippe de Spoelberch	216.428	21,71%
Marmor S.A.	90.800	9,11%
S.R.I.W.	84.176	8,44%
Personnes physiques	25.435	2,55%
Finatco S.A.	25.013	2,51%
Gaëtan Waucquez	17.857	1,79%
Fijeti S.A.	13.161	1,32%
Florinvest S.A.	11.071	1,11%
Free Float	117.281	11,77%
Nombre d'actions	996.857	100%

L'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2010 a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital de la société jusqu'à concurrence d'un montant de € 4.415.000, pour une durée de 5 ans, et de supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées

quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.

Le 26 octobre 2012, plusieurs actionnaires de référence de Floridienne ont souscrit à une augmentation de capital de € 10 millions dans Floridienne SA par voie de capital autorisé. Cette augmentation de capital a eu lieu sous la forme d'une émission de 89.285 actions, à un prix de € 112 par action (apport en capital de € 4,87 par action et une prime d'émission de € 107,13 par action). Ce prix, supérieur au cours moyen des 30 derniers jours de bourse, correspondait au cours de bourse du jour de l'augmentation de capital. Ces nouvelles actions jouissent des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Accord entre actionnaires

Floridienne a été avisée par la société Beluflo S.A. en date du 29/01/2008 de la conclusion d'un important pacte d'actionnaires entre Beluflo S.A. (43,59%), Finatco S.A. (2,84%), Fijeti S.A. (1,45%), Philippe de Spoelberch (15,98%) et des personnes physiques (4,04%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite. Cette convention d'actionnaires a pris fin en 2012, et une nouvelle convention d'actionnaires a été signée début 2013 par Beluflo, Gaëtan Waucquez et Philippe de

Spoelberch, dans laquelle se sont à nouveau échangés des droits de préemption et des droits de suite.

3. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote.

4. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2010, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'administration :

- Renouvellement du capital autorisé de € 4 415 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil

d'administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société.

- Autorisation au Conseil d'administration d'acquérir ou d'aliéner des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation est également valable pour les filiales de la société.
- Autorisation au Conseil d'administration d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180 000 actions de la société, pendant une période maximum de 5 ans à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération.

5. Article 74 de la loi relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23/09/2007, Floridienne a été avisée par Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

Beluflo a confirmé qu'au 1^{er} septembre 2012 sa structure de contrôle n'avait pas connu

d'évolution depuis la notification de septembre 2007 et qu'elle détenait 395 635 titres soit 43,59% du capital avant l'augmentation de capital du 26 octobre 2012.

Informations requises en vertu de l'article 523 du code des sociétés

A l'occasion de l'augmentation de capital du 26 octobre 2012 dans le cadre du capital autorisé, le Vicomte Philippe de Spoelberch et W. Invest SA représentée par Gaëtan Waucquez, administrateurs de Floridienne SA, ont déclaré avoir un intérêt opposé de nature patrimoniale et n'ont en conséquence pas pris part à la décision et au vote relatifs à cette opération.

Messieurs de Spoelberch et Waucquez ont souscrit à l'augmentation de capital à concurrence de € 10 millions, soit 89.285 actions nouvelles au prix de 112 € par action.

Le rapport spécial rédigé le 26 octobre 2012 par l'organe de gestion en application des articles 635 et 598 du Code des Sociétés justifie la décision et les conséquences patrimoniales pour la société. Ce rapport, ainsi que le rapport du commissaire sur l'opération, est publié sur le site web de la société et est réputé faire partie intégrante du présent rapport de gestion.

DECLARATION DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Application du code de gouvernement d'entreprises

En matière de gouvernement d'entreprise, le rapport de gestion contient les informations requises par le code des sociétés ainsi que par le Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009, que la société a adopté comme code de référence. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance.

La charte de corporate governance de Floridienne est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. Non-respect des dispositions du code (principe «comply or explain»)

Séparation des pouvoirs (Disposition 1.5.)

Philippe Bodson exerce actuellement les fonctions de Président du Conseil d'administration et de membre du Comité de Gestion.

Trois administrateurs indépendants (Disposition 2.3.)

A ce jour, le groupe Floridienne dispose de trois administrateurs

indépendants conformément à la loi. Il s'agit de Sparaxis, représenté par Yves Meurice, d'Olivier Davignon et de Paul Cornet de Ways Ruart.

Nomination des membres du Conseil (Disposition 4.1.)
Il n'existe pas de telle procédure écrite mais les membres du Conseil d'administration sont toujours nommés par l'Assemblée Générale sur base de compétences reconnues.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 4.12.)

Au cours de l'année 2012, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion. Ces administrateurs non exécutifs se voient régulièrement dans le cadre d'autres relations d'affaires.

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 5.3)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'administration n'a pas mis en place de comité de Nomination car il estime être à même de remplir cette fonction. Un Comité de Rémunération existe en revanche de manière formelle.

Règlement du management exécutif (Disposition 6.1.)

Nous ne publions pas de règlement intérieur du management exécutif. A ce jour, c'est le Comité de Gestion qui fixe et contrôle les lignes directrices des responsables des différents pôles.

3. Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'administration, la société dispose d'un Comité de Gestion composé du président exécutif et du directeur général. Ce comité est épaulé, au sein de chaque pôle d'activité par un Comité pôle. Le Comité de Gestion est chargé de mettre

en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du groupe pour assurer de manière efficace que les objectifs soient atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 526ter du Code des Sociétés, assiste le Conseil d'administration dans la surveillance de la gestion de

la société et de l'ensemble du groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce comité dispose de sa propre charte de fonctionnement.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers annuels et semestriels.

Par ailleurs, elle prépare pour

chaque année financière un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées et expliquées au Conseil d'administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Pôle
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Pôle	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs pôles respectifs

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde, définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le groupe, dans le but de minimiser son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autre, le Conseil d'administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter considérablement la réputation et la situation financière du groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridienne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques généraux auxquels sont exposées les filiales du groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux a été réalisé par le Secrétaire Général de Floridienne, tant en termes de délais légaux que de fiabilité

de l'information financière ou d'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Il sert dès lors de coordinateur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la direction et présentés au Conseil d'administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant externe qui dispose d'une connaissance adéquate des normes IAS/IFRS, et par un consultant qui est spécialisé dans le processus de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, la consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des discussions ad hoc sont tenues régulièrement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les activités financières du groupe, celui-ci adopte également une attitude

prudente. Il ne recourt à des opérations de couvertures que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, et des taux d'intérêt sur ses lignes de crédit à court terme.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques, le Comité d'Audit de Floridienne a mis en place en 2009 un processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du groupe, des filiales opérationnelles au groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus, qui a été mis en place par un consultant externe, s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale, que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance; une consolidation de ces risques par pôle d'activité ainsi qu'au niveau du groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans

un esprit de conscientisation de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui démontre la philosophie qui existe au sein du groupe.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/opérationnelles) nécessaires. Les mesures à prendre et les systèmes à mettre en place sont différents d'un pôle à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'un pôle, et des actions individuelles. La formalisation des étapes de traitement des risques et de pilotage de ceux-ci restent à affiner. Si cette formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle doit continuer à se développer dans les autres domaines de risques. La validation du fonctionnement effectif des dispositions de contrôle interne (use tests) est à développer.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux

aspects que sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers annuels et semestriels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par le consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le groupe est en train de démarrer un processus de contrôle interne. Cependant, vu les ressources limitées du groupe, ce processus prendra un certain temps à être totalement opérationnel.

Information et communication

Le groupe est particulièrement attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par le Secrétaire Général, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats des procédures sont examinés par le Comité de Gestion. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée ou autre publication est réalisée.

Le résultat de ces procédures, comme pour tous les autres sujets relatifs au contrôle interne,

est examiné de façon attentive par le management exécutif et ensuite avec le Comité d'Audit, préalablement à la publication des comptes.

En ce qui concerne la communication interne au groupe, celle-ci se passe, de par la taille relativement modeste de Floridienne, encore largement selon des canaux informels. Cette communication informelle est vue comme positive par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les comités pôles sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à la première phase de l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu apprécier que les structures de

contrôle interne existaient bien au sein du groupe. Cependant, ils ont pu constater que ces mesures de contrôle étaient présentes à des degrés divers et selon des formes distinctes.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du groupe doit encore être mené pour en uniformiser et standardiser ce qui peut l'être.

4. Conseil d'Administration

Au 1^{er} janvier 2013, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Baron Philippe Bodson, Président
Nommé jusqu'en 2013
Président
Président de Exmar
Président de Hamon

W. Invest S.A. (Gaëtan Waucquez)
Directeur général
Nommé jusqu'en 2013

Beluflo S.A. (Loïc Waucquez)
Nommé jusqu'en 2013
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Chevalier Marc-Yves Blanpain
Nommé jusqu'en 2015
Non exécutif
Administrateur de Befimmo

Comte Paul Cornet de Ways Ruart

Nommé jusqu'en 2015
Administrateur de Anheuser-Bush Inbev
Non exécutif et indépendant

Vicomte Olivier Davignon

Nommé jusqu'en 2014
Non exécutif et indépendant

Baron Bernard de Gerlache de Gomery

Nommé jusqu'en 2013
Non exécutif
Administrateur de Leasinvest
Real Estate
Administrateur de Texaf

Vicomte Philippe de Spoelberch

Nommé jusqu'en 2013
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Sparaxis S.A. (Yves Meurice)

Non exécutif et indépendant
Nommé jusqu'en 2014

Commissaire

Mazars Réviseurs d'entreprises S.C.R.L.

Représentée par Philippe Gossart
Nommé jusqu'en 2015

Philippe Bodson et W Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez) et Philippe de Spoelberch représentent les actionnaires et ne sont donc pas considérés comme indépendants.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A. (représentée par Yves Meurice), Olivier

Davignon et Paul Cornet de Ways Ruart répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'administration.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 juin 2013, les mandats de Philippe Bodson, de W.Invest SA (représentée par Gaëtan Waucquez), de Beluflo (représentée par Loïc Wauquez), de Philippe de Spoelberch, de

Bernard de Gerlache de Gomery arrivent à échéance. Sur base de leur connaissance du groupe et de leur expérience précieuse, il sera proposé à l'Assemblée le renouvellement de leurs mandats respectifs pour une durée de trois ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2016.

En 2012, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois selon le tableau des présences suivant :

	29 mars	2 mai	31 août	26 octobre	14 décembre
--	----------------	--------------	----------------	-------------------	--------------------

Philippe Bodson	P	P	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P	P
Marc-Yves Blanpain	P	P	A	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	NA	NA	R	R	P
Olivier Davignon	P	P	P	P	P
Bernard de Gerlache	P	P	P	P	P
Philippe de Spoelberch	A	P	P	P	P
Sparaxis (Yves Meurice)	P	P	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements ;
- cession de participations non

- stratégiques ;
- politique et pratiques de corporate governance ;
- questions de financement du groupe, organisation de la société ;

- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionnariat ;

- procédures à l'encontre de Floridienne ;
- situation des risques dans le groupe ;
- cession de notre participation dans MCP et redéfinition de la stratégie du groupe ;
- points divers.

- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.
- Olivier Davignon.

qu'analyste financier dans des institutions financières, Yves Meurice, représentant permanent de Sparaxis dispose largement des compétences nécessaires en matière de comptabilité.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Beluflo S.A., représentant permanent, Loïc Waucquez, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice, siège également en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par la nouvelle loi. De par sa longue expérience en tant

Olivier Davignon dispose également des compétences en matière de comptabilité et siège également en tant qu'indépendant et non exécutif.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de

5. Comite d'Audit

Conformément à la loi du 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 9 janvier 2009, le Conseil d'administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président ;
- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez ;



- son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
 5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.

Au cours de l'année 2012, le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises durant lesquelles il a été débattu des éléments suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- examen des comptes consolidés au 31/12/2011 ;
- examen des comptes consolidés au 30/06/2012 ;
- anticipation des questions de valorisation au 31/12/2012.

6. Comité de Rémunération

Conformément à la loi du 6 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président ;
- Olivier Davignon ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'assemblée générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice et Olivier Davignon, siègent en qualité de non exécutifs et répondent aux critères d'indépendance tels que fixés par la nouvelle loi. Sparaxis et Olivier Davignon disposent également des compétences nécessaires en matière de management des ressources humaines.

7. Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est composé de Philippe Bodson et de Gaëtan Waucquez. Ce comité

s'est réuni à 38 reprises au cours de l'année 2012. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le comité dans chaque division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la division concernée.

Le Comité de Gestion est le seul responsable de la composition des comités de chaque pôle et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration au niveau du groupe et dans chaque pôle. Les comités de chaque division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur pôle respectif.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du groupe telle que définie par son Conseil. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du groupe et les alloue aux investissements et aux développements des pôles ou du groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil

d'administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. Rapport de rémunération

Le comité de rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le comité de gestion (composé de Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 06 avril 2010.

1. Politique Générale et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de

rémunération compétitive. Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché ;
- reconnaître et récompenser les meilleures performances ;
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres ;
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise ;
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Dans les statuts, il est prévu à l'article 26 que le bénéfice distribuable (après prélèvement obligatoire et affectation à des fonds de réserve ou au report à nouveau) sera réparti à raison de maximum 10% au profit des administrateurs qui se le répartiront entre eux suivant un règlement d'ordre intérieur. Le solde sera réparti par part égale

entre toutes les parts sociales.

Le Comité de rémunération a décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'attribution d'une rémunération forfaitaire en lieu et place de tout tantième.

Le Comité de Rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le Comité de Gestion

La rémunération des membres du comité de gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité de Rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par le consultant spécialisé.

La rémunération des membres du Comité de Gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du groupe dans le bénéfice

net consolidé sur les capitaux propres. Cette partie variable est plafonnée à 500.000 euros pour Philippe Bodson et à un an de rémunération pour Gaëtan Waucquez.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du Comité de Gestion de

politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquérir des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de gestion, de plans de pension.

Les membres du Comité de Gestion de Floridienne exercent tous deux leurs fonctions au travers de sociétés de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent

des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payable après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros

Conseil d'Administration

Comité d'audit et comité de rémunération

Philippe Bodson	15.000	
W Invest SA (Gaëtan Waucquez)	15.000	
Beluflo S.A. (Loïc Waucquez)	15.000	3.000
Marc-Yves Blanpain	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	7.500	
Olivier Davignon	15.000	3.000
Bernard de Gerlache de Gomery	15.000	7.000
Philippe de Spoelberch	15.000	
Sparaxis S.A (Yves Meurice)	15.000	3.000

3. Rémunération des membres du comité de gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2012 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

Rémunération fixe	Rémunération variable
-------------------	-----------------------

Philippe Bodson	58.683,4	-
Gaëtan Waucquez	297.912,9	-

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les tantièmes perçus en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une

indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat.

Rémunération du Commissaire

Durant l'exercice 2012, Mazars SCRL a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 131.595,00 pour l'ensemble du groupe (dont € 39.600,00 au niveau de Floridienne S.A.). Les honoraires payés pour les autres missions d'attestation se sont élevés à € 23.000,00.

Opération sur titre Floridienne

Au cours de l'année 2012, 4.721 actions Floridienne ont fait l'objet de transactions d'achat par des personnes liées au groupe Floridienne et 3.600 actions Floridienne ont fait l'objet de transactions de vente par des personnes liées au groupe Floridienne.

Événements survenus après la date de clôture

Nous n'avons pas connaissance d'événements donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

Pour une description des évènements postérieurs à la date de clôture, nous renvoyons à la note 29 du rapport annuel.

Pour l'exercice 2012, compte tenu de la situation difficile traversée par certaines filiales de Floridienne, et par les incertitudes concernant la date de paiement de ses échéances par 5N Plus, le Conseil d'Administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 4 juin 2013, de ne pas payer de dividende.

STRUCTURE DE FLORIDIENNE GROUP

Comité de Gestion

Philippe Bodson
Gaëtan Waucquez

Corporate

Managing Director : Gaëtan Waucquez
Corporate Secretary : Marie-Joëlle Delmoitié
Accounting : Joseph De Waele
Investments : Lionel de Hemptinne
Treasury : Nadia Leclercq

Pôle Chimie

Managing Director :

Simon Vlajcic

Membres du Comité de direction :

Yann Bourgeois
Kurt Devreest
Stéphane Larché
Jacques Maubert
Ugo Nardo
André-Louis Pete
Laurent Smits

Pôle Alimentaire - Florifood

Managing Director :

Philippe Boonen

Membres du Comité de direction :

Didier Hanin
Patrick Jagut
Jean-Philippe Lewandowski
Christophe Simon
Laurent Simon

Pôle Sciences du Vivant - Biofirst

Managing Director :

Christian Van Osselaer

Membres du Comité de direction :

Lionel de Hemptinne
Patrick Deprez
Georges Geeraerts
Peter Van Cauwenbergh
Jean-Marc Vandoorne



Comptes consolidés 2012



Chimie
et Métaux spéciaux



Alimentation
festive



Sciences du
Vivant

SOMMAIRE

Bilan consolidé	65
Compte de résultats consolidés	66
Etat consolidé du résultat global	66
Tableau des flux de trésorerie consolidés	67
Etat consolidé des variations des capitaux propres	68
Notes sur états financiers consolidés	70
1 Présentation de l'entreprise	70
2 Principes comptables IFRS	70
3 Principes comptables significatifs	73
4 Gestion du capital	79
5 Informations sectorielles	80
6 Autres produits et charges d'exploitation	82
7 Amortissements et pertes de valeur	83
8 Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	83
9 Résultat financier	84
10 Impôts sur le résultat	85
11 Immobilisations incorporelles et goodwill	86
12 Immobilisations corporelles	89
13 Participations mises en équivalence	90
14 Actifs et passifs d'impôts différés	91
15 Autres actifs non courants et courants	92
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	93
17 Stocks	94
18 Autres actifs financiers courants	95
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	95
20 Dettes portant intérêts	95
21 Provisions	97
22 Avantages du personnel	98
23 Autres passifs	99
24 Capitaux propres	99
25 Bénéfice par action	100
26 Droits et engagements hors bilan	100
27 Instruments financiers	101
28 Informations relatives aux parties liées	104
29 Evénements postérieurs à la date de clôture	105
30 Filiales et entreprises associées	106
31 Note relative aux impacts des regroupements de sociétés	107
32 Données relatives à l'emploi	109
Rapport du Commissaire	110

Bilan consolidé

ACTIFS EN EUR MILLIERS		Annexe	31/12/2012	31/12/11
ACTIFS NON COURANTS			137.150	164.848
Immobilisations incorporelles	11		5.232	5.954
Goodwill	11		33.859	34.618
Immobilisations corporelles	12		71.950	69.381
Participations mises en équivalence	13		4.336	5.031
Actifs d'impôts différés	14		4.755	6.557
Autres actifs	15		17.019	43.306
ACTIFS COURANTS			148.027	134.301
Actifs détenus en vue de la vente	16		739	605
Stocks	17		43.858	51.451
Stocks biologiques	17		954	923
Créances commerciales	27		53.978	52.698
Actifs d'impôts courants			3.696	4.336
Autres actifs financiers	18		10.206	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19		18.922	15.590
Autres actifs	15		15.675	8.691
TOTAL DE L'ACTIF			285.177	299.149

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS		Annexe	31/12/2012	31/12/11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			114.383	124.925
Capitaux propres de Floridienne			108.198	118.250
Intérêts minoritaires			6.185	6.674
PASSIFS			170.794	174.224
Passifs non courants			75.485	80.232
Dettes portant intérêt	20		67.012	73.834
Subsides reçus			2.475	1.995
Provisions	21		2.891	2.957
Avantages du personnel	22		673	626
Passifs d'impôts différés	14		2.434	822
Passifs courants			95.309	93.992
Dettes portant intérêt	20		49.166	43.949
Subsides reçus			640	583
Provisions	21		853	789
Avantages du personnel	22		75	72
Dettes commerciales	27		31.763	34.498
Passifs d'impôts courants			1.648	2.338
Autres passifs	23		11.164	11.763
TOTAL DU PASSIF			285.177	299.149

Le total de bilan diminue de € -14 millions par rapport à 2011. Ceci s'explique principalement par la perte de l'exercice, compensée à hauteur de € 10 millions par l'augmentation de capital qui a été réalisée dans Floridienne SA en date du 26 octobre 2012.

Le solde de cette baisse vient de la baisse des actifs et passifs circulants du groupe, principalement dans le pôle Chimie.

Compte de résultats consolidés

	Annexe	31/12/12	31/12/11
PRODUITS OPERATIONNELS			
Chiffre d'affaires		287.750	253.996
Autres produits d'exploitation	6	280.078	247.439
		7.673	6.557
		-290.953	-253.967
CHARGES OPERATIONNELLES (-)			
Approvisionnements et matières premières		-171.476	-154.177
Frais de personnel		-49.392	-39.302
Amortissements et réductions de valeur	7	-10.485	-7.401
Autres charges opérationnelles	6	-59.600	-53.087
		-3.203	28
RESULTAT OPERATIONNEL			
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	720	44.187
Charge des dettes		-4.252	-3.825
Résultat financier	9	-8.074	-3.771
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		47	-541
Résultat sur activités abandonnées			
		-14.761	36.078
RESULTAT AVANT IMPOTS			
Impôt sur le résultat	10	-5.187	1.245
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
Résultat net part Floridienne		-19.947	37.323
Intérêts minoritaires		-16.437	38.400
		-3.510	-1.077
Résultat net part Floridienne par action de base	25	-18,00	42,70
Résultat net part Floridienne par action diluée	25	-18,00	42,70

Il est utile de noter que des reclassements ont été réalisés sur la présentation du compte de résultat consolidé 2011, sans affecter le résultat consolidé, afin de permettre une analyse comparative meilleure de 2012 et 2011. Ces ajustements concernent principalement deux éléments : la compensation à hauteur de € 5,8 millions de la production immobilisée chez Floridienne Chimie avec les autres charges opérationnelles, et la décomposition de la plus-value réalisée au moment de la vente de notre participation dans MCP Group à 5N Plus, et de la perte de valeur sur le titre 5N Plus, au 31/12/2012 qui avaient été globalisés en 2011. Cette dernière opération mouvemente les rubriques Résultat sur cession d'actifs non courants et Résultat financier de € 5,0 millions.

Le chiffre d'affaires 2012 s'établit à € 280 millions en forte hausse par rapport à 2011. Cette hausse s'explique principalement par l'entrée dans le périmètre de Biofirst et ses filiales en 2012, pour un montant de € 34,3 millions. Corrigé de cet élément, le chiffre d'affaires est stable, la progression de chiffre d'affaires du pôle Alimentaire venant compenser la baisse de chiffre d'affaires du pôle Chimie. L'EBITDA est stable au 31/12/2012 à € 7,3 millions contre € 7,4 millions au 31/12/2011. A périmètre constant, hors intégration de Biofirst et de ses filiales, dont l'EBITDA s'élève à € 2,3 millions en 2012, il se serait inscrit en baisse à € 5,0 millions. Cette baisse à périmètre constant est imputable aux mauvais résultats du pôle Chimie en 2012. Le résultat opérationnel s'inscrit en baisse à € -3,2 million au 31 décembre 2012 contre € 0,0 million au 31 décembre 2011, principalement en raison de la forte augmentation des amortissements liés à l'entrée en périmètre de Biofirst (€ 1,9 millions) et à la poursuite des investissements dans le pôle Chimie (+€ 1,6 millions). Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2012 avec un résultat net consolidé part groupe de € -16,4 millions par rapport à € 38,4 millions au 31 décembre 2011. Ce résultat est dû pour moitié aux difficultés rencontrées en 2012 par Floridienne chimie et pour le solde à la perte de valeur comptabilisée sur notre participation dans le groupe 5N Plus, dont le cours de bourse a connu une forte baisse en 2012.

Etat consolidé du résultat global

	31/12/12	31/12/11
Résultat net de l'exercice	-19.947	37.323
Variation des capitaux propres hors compte de résultats		
Gain/perte (net) sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	-302	-437
Gain/perte (net) sur les opérations à l'étranger	369	-576
Transfert des réserves entre minoritaires et groupe	-571	-182
Total du résultat global pour la période après impôts	-20.451	36.128
Imputable aux		
Groupe Floridienne	-17.054	37.408
Minoritaires	-3.397	-1.280
Total du résultat global pour la période après impôts	-20.451	36.128

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	31/12/12	31/12/11
Résultat de l'exercice avant impôts	-14.761	36.078
Amortissement - réductions de valeur	18.479	12.685
Résultat des sociétés mises en équivalence	-48	541
Provisions et impôts différés	-474	0
Plus/moins-values sur cessions d'actifs	-763	-44.423
Impôts de l'exercice	-1.563	-1.511
Charges financières	5.259	4.322
Autres	379	345
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	6.508	8.037
Variations actifs / passifs circulants		
Stocks	8.047	-5.038
Créances et autres	2.300	4.870
Dettes	-3.810	-5.436
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	6.537	-5.604
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	13.045	2.433
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-395	-987
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-11.893	-22.078
Acquisitions d'immobilisations financières	-1.685	-10.374
Nouveaux prêts	-299	-152
Total des investissements	-14.272	-33.591
Cessions d'immobilisations incorporelles	1	72
Cessions d'immobilisations corporelles	537	487
Cessions d'immobilisations financières	0	41.261
Revenus de participations	634	0
Remboursement de prêts	5	11
Total des désinvestissements	1.177	41.831
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-13.095	8.240
Opérations de financement		
Augmentations de capital	10.000	
Acquisitions et cessions d'actifs financiers	0	172
Variations des dettes et subsides	1.440	2.164
Charges financières	-5.259	-4.322
Dividendes versés par la maison mère	-2.904	-2.904
Variations des actions propres	-94	-278
Dividendes versés aux tiers	-305	-380
TRESORERIE DE FINANCEMENT	2.878	-5.548
VARIATION DE TRESORERIE	2.828	5.125
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	15.590	9.087
Variation nette	2.828	5.125
Ecart de conversion	205	-596
Variation de périmètre	298	1.974
Réduction de valeur / autres	0	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18.921	15.590

Etat consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Couverture de cash flow	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde d'ouverture au 01/01/2011	4.420	21.005	(160)	
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			(437)	-
Résultat global total	-	-	(437)	-
Augmentation de capital				
Opérations de Regroupement d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				-
Actions propres				
Paiements fondés sur actions				
Autres				
Solde de clôture au 31/12/2011	4.420	21.005	(597)	-
Solde d'ouverture au 01/01/2012	4.420	21.005	(597)	
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			(302)	-
Résultat global total	-	-	(302)	-
Augmentation de capital	435	9.565		
Opérations de Regroupement d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paiements fondés sur actions				
Autres	-			
Solde de clôture au 31/12/2012	4.855	30.570	(899)	-

Le 26 octobre 2012, deux actionnaires de Floridienne ont réalisé une augmentation de capital de € 10,0 millions par voie de capital autorisé dans Floridienne SA.

Le 20 décembre 2012, SRIW a converti un prêt de € 3,0 millions en capital de Floridienne Chimie. Cette conversion vient s'ajouter à la quote-part tiers des fonds propres consolidés.

En 2012 la société a payé un dividende brut de € 2,9 millions pour l'exercice 2011. Vu le contexte difficile traversé par plusieurs filiales du groupe, il sera proposé à l'Assemblée Générale de Floridienne de ne pas payer de dividende au titre de l'exercice 2012.

Actions propres	Réserves	Résultats	Ecart de conversion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
(907)	46.322	14.387	(1.042)	84.025	7.717	91.742
		38.400		38.400	(1.077)	37.323
	(182)		(373)	(992)	(203)	(1.195)
-	(182)	38.400	(373)	37.408	(1.280)	36.128
				-	618	618
	(2.904)			(2.904)	(380)	(3.284)
(279)				(279)		(279)
		14.387	(14.387)			
(1.186)	57.623	38.400	(1.415)	118.250	6.675	124.925
(1.186)	57.623	38.400	(1.415)	118.250	6.675	124.925
		(16.437)		(16.437)	(3.510)	(19.947)
	(571)		256	(617)	113	(504)
-	(571)	(16.437)	256	(17.054)	(3.397)	(20.451)
				10.000	3.000	13.000
				-	212	212
	(2.904)			(2.904)	(305)	(3.209)
(94)				(94)		(94)
		38.400	(38.400)			
(1.280)	92.548	(16.437)	(1.159)	108.198	6.185	114.383

Notes

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161/4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2012 regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentaire et les sciences du vivant. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 79,79% par des personnes agissant de concert et à 8,44% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,11% de ses propres titres. Le solde des titres (11,77%) se trouve dans les mains d'investisseurs non déclarés.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 17 avril 2012.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES IFRS

(a) Déclaration de conformité

Nous soussignés Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez, membres du Comité de Gestion, attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, les résultats et la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Normes et interprétations entrées en vigueur de manière obligatoire en 2012 dans l'Union européenne :

- Amendements à IFRS 7 - Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers
- Ces amendements et cette nouvelle interprétation n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Floridienne.

Normes et interprétations nouvelles ou amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2012 et dont l'application anticipée est autorisée dans l'Union européenne :

- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur (1/1/2013)
- Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants (1/1/2013)
- Amendements IFRS 1 – Subventions publiques (1/1/2013)
- Amendements à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (1/1/2013)
- Amendements à IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global (1/1/2013)
- Amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat – Impôts différés - Recouvrement des actifs sous-jacents (1/1/2013)
- Amendements à IAS 19 – Avantages du personnel (1/1/2013)
- Amendements à IAS 32 – Instruments financiers : présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (1/1/2014)
- IFRIC 20 – Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (1/1/2013)
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés (1/1/2014)
- IFRS 11 – Partenariats (1/1/2014)
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (1/1/2014)
- IAS 27 (Révisée) – Etats financiers individuels (1/1/2014)
- IAS 28 (Révisée) – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (1/1/2014)

FLORIDIENNE n'a pas adopté par anticipation ces normes et interprétations nouvelles ou amendées. FLORIDIENNE poursuit son analyse de l'impact éventuel de ces nouvelles normes et interprétations. L'application future des normes et interprétations nouvelles ou amendées dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2013 ne devrait pas avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés de Floridienne.

(b) Principes d'évaluation

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les normes internationales d'information financière «International Financial Reporting Standards» (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers défini par la norme IAS 39, ainsi que les stocks biologiques qui sont comptabilisés à leur valeur de marché diminués des frais de commercialisation et de certains facteurs de risque. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

(c) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables qui ont l'impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur : lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la note 11.
- Lors de la valorisation actuarielle, au 31/12/2012, de notre plan de pension à prestation définie, nous avons retenu les hypothèses suivantes : Discount rate : 2,60%, Expected Long Term Rate of Return on plan Assets : 4,00%, Future Salary increase: 3,00%, Social Security increase: 2,00%. Le groupe réalise une valorisation actuarielle tous les ans.
- Valorisation des actifs disponibles à la vente non cotés : de manière exceptionnelle, les participations disponibles à la vente qui ne sont pas cotées sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenues au coût historique.
- Impôts : les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité raisonnable que les bénéfices imposables futurs des 3 à 5 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions : l'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures

données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.

(d) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société consolidante. Toutes les données financières présentées en Euro sont arrondies au millier d'euro le plus proche.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

1. Consolidation

Les entreprises contrôlées exclusivement par le groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sans les contrôler sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

2. Goodwill

Le goodwill représente le coût net d'acquisition qui excède la juste valeur des actifs, et passifs identifiables des entreprises acquises.

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phase, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

Le goodwill positif n'est pas amorti. Il fait l'objet annuellement, ou plus fréquemment si la situation l'exige, d'un test de perte de valeur destiné à évaluer le besoin d'une réduction de valeur éventuelle. Le goodwill négatif est reconnu immédiatement en résultats.

Le goodwill sur les participations mises en équivalence est classifié dans la valeur des participations mises en équivalence.

3. Monnaies étrangères

Les comptes du groupe sont présentés en milliers d'euro.

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du groupe au taux de change applicable à la date de la transaction.

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique «écarts de conversion» en fonds propres (autres éléments du résultat global).

Les principaux taux utilisés sont au 31/12/2012 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2012	2011	2012	2011
CAD	0.761209	0.756716	0.778331	0.726933
LTL	0.289620	0.289620	0.289620	0.289620
MGA (1000)	0.329151	0.339824	0.350676	0.351016
RON	0.224997	0.231305	0.224313	0.235929
GBP	1.225340	1.197175	1.232881	1.152372
USD	0.757920	0.772857	0.777847	0.718541

4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Les cotisations versées dans le cadre des régimes à cotisations définies sont prises en charge dans le compte de résultats lorsqu'elles sont dues.

Les engagements du groupe résultant de plans de pension à prestations définies sont évalués à leur valeur actualisée à la date de clôture du bilan selon la méthode des unités de crédit projetée. Conformément à la méthode du corridor permise par la norme l'IAS 19.92, le groupe ne comptabilise pas les gains et les pertes actuariels en produits et charges, à moins qu'ils ne dépassent 10 % de la valeur présente de l'obligation à prestations définies ou, si elle est supérieure, de la juste valeur des actifs du régime. Par contre, s'ils sont supérieurs au maximum entre ces deux montants, le corridor vaudra :

Corridor = 10 % max (DBO, valeur réelle des actifs)

Le montant à amortir = Max (Gains/losses - corridor, 0)

L'amortissement, autrement dit le montant à comptabiliser, correspondra au montant à amortir divisé par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel affiliés à ce régime.

Au 31/12/2012, les écarts actuariels non reconnus sont négatifs à hauteur de 0,8 million.

Pour les filiales françaises, les engagements de retraites prévus par la loi sont également évalués à la date de clôture du bilan à leur valeur actualisée.

5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que s'il existe des chances raisonnables de réaliser des bénéfices futurs permettant d'imputer ces actifs d'impôts. Le groupe ne comptabilise par ailleurs pas d'impôt différé sur les distributions de dividendes à recevoir.

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements. Le groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

L'amortissement est calculé de façon linéaire, à partir de la mise en service des actifs, en fonction de la durée de vie estimée des actifs. Ces durées de vie se résument généralement comme suit :

Immobilisations incorporelles

- marques	10 à 20 ans
- listes de clients	5 à 10 ans
- dépenses de développement	max. 5 ans
- know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
- logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

Immobilisations corporelles

- terrains	illimité
- constructions	20 ans
- agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
- installations industrielles	3 à 10 ans
- matériel et outillage	3 à 8 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel de bureau	5 à 10 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- mobilier de bureau	5 à 10 ans
- autres	max. 20 ans

Sauf pour les immobilisations incorporelles en cours qui sont soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe des indices montrant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercice antérieurs.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont repris bilanirement conformément à la nature des actifs détenus. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat sur la durée du contrat.

Depuis l'exercice 2009, les charges financières liées au financement de l'acquisition ou de la construction d'une immobilisation sont comptabilisées comme investissements.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques sont valorisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Concrètement, s'agissant des stocks de Biobest :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque. Ce facteur de risque est un taux de 0.96 appliqué pour tenir compte de l'actualisation des cash flows futurs sur ces stocks (Present Value)

8. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de «trading» et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le groupe n'exerce pas d'influence notable) sont disponibles à la vente. A défaut de cotation sur un marché actif, ces actifs financiers sont maintenus au coût si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation. Dans les cas où la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, les variations positives de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les pertes de valeur importantes ou durables sont actées lorsque leur coût historique excède l'estimation de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti sur base du taux d'intérêt effectif. Dans la majorité des cas, le coût amorti correspond à la valeur nominale des emprunts.

Les instruments financiers sont souscrits dans le cadre d'une politique de couverture. Les instruments financiers dérivés sont évalués au bilan à leur juste valeur à la date de clôture des comptes et les variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat. Les variations de valeur des instruments de couverture de cash-flow sont toutefois comptabilisées dans les fonds propres (autres éléments du résultat global) si l'efficacité de la couverture est démontrée.

9. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

10. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Chimie
- Alimentaire
 - Surgelé
 - Frais
 - Autres
- Sciences du Vivant
- Corporate

Les coûts de notre département financier et administratif sont également isolés afin d'avoir une vision claire sur la rentabilité de chaque secteur.

Le groupe est principalement actif en Europe.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le groupe pour son reporting interne.

11. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur probable de réalisation nette conformément à IFRS 5.

12. Constatation des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la transaction iront au groupe et que l'on peut évaluer ces avantages de façon fiable.

Les produits de la vente de biens sont comptabilisés une fois la livraison effectuée et lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du groupe de percevoir le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

13. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

14. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4 : GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le restant éventuel sera réparti à raison d'au moins nonante pour cent au profit des parts sociales, le cas échéant «prorata temporis et liberationis» et à raison de maximum dix pour cent au profit des administrateurs qui se les répartiront entre eux suivant un règlement d'ordre intérieur.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Informations générales

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et de services de chaque secteur sont : Alimentaire (Surgelé/Frais/Autres), Chimie, Sciences du Vivant, Corporate.

2012 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentaire			Chimie	Sciences du Vivant	Corpo- rate	TOTAL				
	Autres	Surgelé	Frais								
Indicateurs de résultats											
Produits											
Chiffre d'affaires	10.489	61.142	82.839	103.309	42.711	0	300.490				
- Ventes intersectorielles	-10.455	-6.625	-3.332			0	-20.412				
Chiffre d'affaires externe	34	54.517	79.507	103.309	42.711		280.078				
Dotations aux amortissements	26	1.029	1.508	5.612	2.271	39	10.485				
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	58	123			-134		47				
Charges des dettes	-251	-238	-349	-1.408	-332	-1.674	-4.252				
Résultat financier (hors charges de dettes)	-4	9	-343	-753	58	-7.041	-8.074				
Charges ou produits d'impôts	55	-83	-666	-4.483	57	-67	-5.187				
Résultat avant impôt	223	819	901	-8.598	-150	-7.956	-14.761				
Résultat net	278	736	235	-13.081	-93	-8.023	-19.947				
Cash flow net	475	2.051	1.781	-3.422	1.938	-179	2.644				
Indicateurs de situation financière											
Actifs	20.191	45.797	40.835	93.232	43.759	41.363	285.177				
Passifs: dettes, provisions et subsides	8.717	10.214	13.242	40.102	8.854	41.908	123.037				
Détail des actifs non courants par secteur d'activité											
Actifs non courants	3.141	19.045	21.219	54.856	24.960	13.930	137.150				
- immobilisations (in)corporelles	9	7.635	10.231	47.713	11.370	224	77.182				
- goodwill		10.784	9.452	6.328	7.295	0	33.859				
- participations mises en équivalence			269		4.067	0	4.336				
- non courants financiers	2.614	216	107	114	514	13.454	17.019				
- actifs d'impôt différé	518	141	1.429	701	1.714	252	4.755				
2012 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie		Etats-Unis	Autres	Total					
Chiffre d'affaires externe	200.025	52.081		12.935	15.037	280.078					
Actifs	261.474	14.587		433	8.683	285.177					
Actifs non courants	126.738	4.990		0	5.423	137.150					
- immobilisations (in)corporelles	70.306	3.546		0	3.330	77.182					
- goodwill	32.712	1.147				33.859					
- participations mises en équivalence	2.045	269			2.022	4.336					
- non courants financiers	17.000	3			16	17.019					
- actifs d'impôt différé	4.675	25			55	4.755					

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans le pôle Alimentaire (Surgelé et Frais), certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

2011 - Secteurs d'activité En EUR milliers	Alimentaire			Chimie	Sciences du Vivant	Corpo-rate	TOTAL				
	Autres	Surgelé	Frais								
Indicateurs de résultats											
Produits											
Chiffre d'affaires	11.088	61.605	75.532	114.184	6.467	0	268.876				
- Ventes intersectorielles	-11.000	-7.434	-3.003			0	-21.437				
Chiffre d'affaires externe	88	54.171	72.529	114.184	6.467		247.439				
Dotations aux amortissements	51	1.235	1.405	3.961	692	56	7.401				
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	-7	111			-644		-541				
Charges des dettes	-221	-269	-340	-948	-149	-1.898	-3.825				
Résultat financier (hors charges de dettes)	-74	-125	-194	603	51	-4.032	-3.771				
Charges ou produits d'impôts	36	129	-185	933	265	67	1.245				
Résultat avant impôt	51	-543	652	-2.624	-1.031	39.573	36.078				
Résultat net	87	-414	467	-1.691	-766	39.640	37.323				
Cash flow net	304	911	1.473	414	-332	39.548	42.318				
Indicateurs de situation financière											
Actifs	19.881	49.883	39.637	100.999	40.689	48.060	299.149				
Passifs: dettes, provisions et subsides	7.851	12.063	12.621	39.529	9.307	42.735	124.106				
Détail des actifs non courants par secteur d'activité											
Actifs non courants	4.036	19.657	21.724	54.761	24.041	40.628	164.847				
- immobilisations (in)corporelles	9	8.394	10.234	45.060	11.290	348	75.335				
- goodwill	0	10.783	10.212	6.328	7.295	0	34.618				
- participations mises en équivalence	535	143			4.353	0	5.031				
- non courants financiers	2.840	188	64	114	60	40.040	43.306				
- actifs d'impôt différé	652	149	1.214	3.259	1.043	240	6.557				

2011 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	185.478	47.481	3.337	11.143	247.439
Actifs	277.506	13.636	971	7.036	299.149
Actifs non courants	154.905	4.954	535	4.453	164.847
- immobilisations (in)corporelles	68.827	3.602	0	2.906	75.335
- goodwill	33.471	1.147			34.618
- participations mises en équivalence	2.745	143	535	1.608	5.031
- non courants financiers	43.295	3		8	43.306
- actifs d'impôt différé	6.567	59		-69	6.557

NOTE 6 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En EUR milliers	2012	2011
Plus-values sur ventes d'immobilisations	169	256
Prestations de services	1.138	164
Production immobilisée	1.535	2.760
Loyers	48	45
Subsides	614	367
Récupération de frais auprès de tiers	660	558
Réduction de charges patronales	396	407
Autres produits opérationnels récurrents	902	1.235
Autres produits opérationnels non récurrents	2.211	765
TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7.673	6.557

En EUR milliers	2012	2011
Moins-value sur vente d'immobilisés	-126	-10
Taxes d'exploitation	-1.367	-1.348
Précompte immobilier	-355	-301
Fournitures	-5.444	-5.513
Rétribution des tiers (honoraires)	-11.832	-10.409
Transport et frais y afférents	-13.760	-10.552
Locations	-2.699	-2.429
Assurances	-1.238	-1.083
Publicité	-4.795	-4.764
Entretiens, réparations	-5.752	-6.598
Intérimaires	-1.355	-1.228
Animation de magasin	-1.829	-1.733
Provision courante non courante	0	0
Autres	-9.048	-7.119
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-59.600	-53.087

Les autres produits d'exploitation sont en augmentation de € 1,1 million en 2012. Ceci s'explique principalement par l'entrée dans le périmètre du sous-ensemble Biofirst, et par l'intervention des assurances d'IKA suite à l'incendie qu'ils ont connu en 2012.

A noter qu'une partie de l'importante production immobilisée comptabilisée en 2011 a été retraitée (à concurrence de 5,8 millions) avec les comptes de charges de Floridienne Chimie. Les dépenses de capex étant directement comptabilisées dans les actifs de la société. Ces reclassements de produits et charges ne changent pas les résultats consolidés.

Les autres charges d'exploitation sont en augmentation de € 6,5 millions, et sont imputables en grande partie à l'entrée en périmètre du sous-ensemble Biofirst également.

NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2012	2011
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-1.277	-1.334
Amortissements sur immobilisations corporelles	-8.743	-5.379
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-10.020	-6.713
En EUR milliers	2012	2011
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles		
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-1	-17
Pertes de valeur sur créances	-464	-671
Pertes de valeur sur goodwill		
TOTAL DES REDUCTIONS DE VALEUR	-465	-688
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR	-10.485	-7.401

L'augmentation des amortissements est due à l'entrée dans le périmètre du sous-ensemble Biofirst à hauteur de € 1,9 millions, et à hauteur de € 1,6 millions à la poursuite des investissements chez Floridienne Chimie, SNAM et IKA. Les réductions de valeur sur créances sont en légère baisse par rapport à l'année passée, ce qui démontre la bonne résistance de notre portefeuille de clients dans un contexte de crise marqué.

Une perte de valeur a été actée sur les actions que nous détenons dans 5N Plus. Des explications complémentaires sur cette perte de valeur sont disponibles à la note 9.

NOTE 8 : RESULTAT SUR CESSIONS D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2012	2011
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	720	44.281
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières		-94
TOTAL	720	44.187

Une plus-value de € 0,7 million a été réalisée fin 2012 sur la vente de notre participation dans White Toque. Cette vente s'inscrit dans la poursuite de la stratégie du groupe de se désengager de ses participations non majoritaires dans lesquelles elle ne peut pas exercer de contrôle.

La plus-value de € 44,3 millions exprimée en 2011 provenait de la vente de notre participation dans MCP Group au groupe canadien 5N Plus. Cette plus-value diffère de € 5,0 millions du montant mentionné dans les comptes 2011, du fait que nous avions compensé cette plus-value avec la perte de valeur constatée sur nos titres 5N Plus au 31/12/2011.

NOTE 9 : RESULTAT FINANCIER

En EUR milliers	2012	2011
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	1.180	1.230
Dividendes	0	1
Boni change divers	1.621	2.066
Boni écart conversion devises	1.069	1.084
Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		
Autres produits financiers	321	174
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4.191	4.555
Réductions de valeur sur immobilisations financières		-5.198
Réductions de valeur sur actifs financiers circulants	-7.912	29
Moins-values sur réalisation d'actifs financiers courants	0	-60
Mali change divers	-1.898	-1.564
Mali écart conversion devises	-1.447	-1.096
Autres charges financières	-1.008	-437
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	-12.264	-8.326
RESULTAT FINANCIER	-8.074	-3.771

Les produits financiers sont en légère baisse par rapport à 2011, en raison du remboursement par 5N Plus de la première tranche de son Billet à ordre, d'un montant de € 4,2 millions, en avril 2012, et de boni de change moins favorables qu'en 2011.

Les charges financières contiennent en grande partie la perte de valeur comptabilisée sur les actions 5N Plus, dont le cours de bourse a fortement baissé au cours de l'année 2012. En effet, le cours de bourse, qui était de 5,17 CAD/action au 31/12/2011, a clôturé à 2,70 CAD/action. Le Conseil de Floridienne a décidé de prendre cette différence de valeur en résultat à fin 2012, comme il l'avait fait en 2011. Par ailleurs, la période de lock up ayant atteint son terme, notre participation a été reclassifiée en autres actifs financiers courants, ce qui explique que la réduction de valeur soit prise sur actifs financiers circulants.

Le solde des charges financières provient de mali de change sur plusieurs devises, et d'une évolution défavorable de certains instruments de couverture sur achats.

NOTE 10 : IMPOT SUR LE RESULTAT

En EUR milliers	2012	2011		
1) Taux d'impôt effectif				
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	-14.808	36.618		
Charge (+) / produit (-) d'impôt	5.187	-1.246		
TAUX D'IMPOT EFFECTIF	-35,03%	-3,40%		
2) Impôts sur le résultat comptabilisé au compte de résultats	2012	2011		
Charges d'impôts courants	1.531	1.380		
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	-1	-9		
Charges / (Produits) d'impôts différés	3.657	-2.616		
TOTAL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT	5.187	-1.246		
3) Total des impôts portés directement en fonds propres	0	0		
4) Réconciliation de la base imposable et des impôts	2012	2011		
BASE	Impôt	BASE	Impôt	
Résultats avant impôts hors sociétés mises en équivalence	-14.808	-5.815	36.618	11.734
Taux nominal moyen pondéré		39,3%		32,0%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	9.093	2.905	7.028	2.299
Effets des pertes de l'exercice non valorisées fiscalement	15.330	5.126	5.974	1.679
Utilisation de pertes fiscales antérieures	-806	-206	-2.932	-981
Corrections non taxables/déductibles	-1.872	-403	-45.015	-15.355
Déduction intérêts notionnels	-2.067	-703	-2.066	-702
Revenus définitivement taxés	101	15	128	21
Revenu IKA taxé Florchim	1.631	258	1.656	262
Autres	-59	-38	-124	-23
Crédit d'impôt		109		-34
Annulation des impôts différés actifs sur pertes fiscales antérieurement comptabilisés		3.503		
Régularisation		434		-146
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	6.542	5.187	1.268	-1.246
Taux d'impôt effectif		-35,0%		3,4%

Malgré une perte réalisée au cours de l'exercice, le groupe a comptabilisé une charge d'impôt importante. Cela s'explique par le fait que les pertes du groupe proviennent essentiellement de quelques filiales, Floridienne Chimie, SNAM, Vendsyssel et Floridienne SA, sur lesquelles nous n'avons pas comptabilisé d'impôts différés en 2012, alors que la majorité des filiales du groupe ont réalisé des bénéfices et ont donc comptabilisé des impôts.

Par ailleurs, concernant Floridienne Chimie, les impôts différés actifs reconnus au 31.12.2011 ont été décomptabilisés entraînant une charge additionnelle de € 3,5 millions. Nous renvoyons à la note 14 pour plus d'informations à ce sujet.

Les dépenses non admises concernent principalement les réductions de valeurs sur participations sur titres 5N Plus (€ 5 millions en 2011 et € 7,9 millions en 2012).

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1^{er} janvier 2011	35.480	5.701	1.604	5.863	219	324	13.712
Acquisitions			714	215	49	10	988
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	5.340	29	676	22	413		6.480
Cessions et retraits			-148	-56	-25	-10	-239
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							0
Variation de change							0
Transferts et autres				298			298
Au 31 décembre 2011	40.820	5.730	2.846	6.342	656	324	15.898
Amortissements et perte de valeur							
Au 1^{er} janvier 2011	-6.202	-3.565	-897	-3.393	-71	-282	-8.207
Amortissements et réductions de valeurs		-260	-333	-711	-15	-14	-1.333
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-22	-161		-395		-578
Cessions			128	4	25	9	166
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							0
Variation de change				9	3		12
Transferts et autres				-3			-3
Au 31 décembre 2011	-6.202	-3.847	-1.263	-4.094	-453	-287	-9.944
VALEUR NETTE COMPTABLE	34.618	1.883	1.583	2.248	203	37	5.954
Au 31 décembre 2011							

Dans les règles comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité finie sur laquelle l'actif est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3.6.

En ce qui concerne le goodwill, des tests d'impairment sont réalisés tous les ans, et plus souvent quand la situation l'exige, sur les différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT (Salm Invest/Vendsyssel, SNAM et ses filiales EBT et VCD, Gel Manche/GDI, Gartal/Doussot, Enzybel/Florinvest).

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (suite)

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1^{er} janvier 2012	40.820	5.730	2.846	6.342	656	324	15.898
Acquisitions	391		155	190	39	12	396
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		10	10	13			33
Cessions et retraits			-39	-49	-2		-90
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							0
Variation de change			-1	1		-1	-1
Transferts et autres	-1.150			147			147
Au 31 décembre 2012	40.061	5.740	2.971	6.644	693	335	16.383
Amortissements et perte de valeur							
Au 1^{er} janvier 2012	-6.202	-3.847	-1.263	-4.094	-453	-287	-9.944
Amortissements et réductions de valeurs		-255	-508	-411	-88	-17	-1.279
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-10	-2	-13			-25
Cessions			39	48	2		89
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							0
Variation de change						1	1
Transferts et autres				7			7
Au 31 décembre 2012	-6.202	-4.112	-1.734	-4.463	-539	-303	-11.151
VALEUR NETTE COMPTABLE	33.859	1.628	1.237	2.181	154	32	5.232
Au 31 décembre 2012							

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte. Cette analyse n'a concerné que Floridienne Chimie qui développe des activités dans des produits de niche différents en chimie de spécialisation. Toutefois, la taille réduite de l'entreprise, les liens intimes entre les structures, les ressources internes, le know how ont conclu à l'existence d'une seule UGT opérationnelle.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du résultat d'exploitation (EBIT) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fond de roulement (BFR) calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1) de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de l'«Enterprise Value» hors BFR.

L'actualisation se fait au coût moyen du capital (WACC). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT, nous calculons le WACC avant impôt. Les budgets des 3 premières années sont les budgets qui sont approuvés en fin d'année par le Conseil

d'Administration du groupe. Pour la suite du test nous utilisons le budget de l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la Terminal Value, sauf cas particuliers. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une «Enterprise Value» dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l'«Equity Value» que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne.

Si l'Equity Value est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'Enterprise Value (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC correspondent aux hypothèses retenues dans l'étude de valorisation qui est faite par la Banque Degroof sur Floridienne :

- Risk free rate :	2,81%	- Prime Rate 5 ans :	1,40%	- WACC :	10,60%
- Beta :	1,0472	- Premium :	2,00%		
- Equity risk premium :	8,86%	- Debt ratio :	51,79%		

Nous estimons que les budgets sont réalisés de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en conseil d'administration, particulièrement pour les entités en difficultés. L'analyse ex post de la réalisation effective des business plans n'a pas généré, à elle seule, des indicateurs supplémentaires de perte de valeur. La réalisation des hypothèses des business plans peut certes subir des aléas ou contretemps, mais les hypothèses revisées sont intégrées dans les tests de perte de valeur de l'exercice. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Compte tenu de l'utilisation des meilleures estimations disponibles et de paramètres prudents, nous n'avons pas réalisé jusqu'ici d'analyses de sensibilité sur les tests d'impairment de nos filiales, que ce soit en modifiant le WACC ou l'EBIT prévisionnel.

Floridienne met toutefois en place un outil pour affiner à l'avenir l'analyse de la sensibilité des modèles aux paramètres mis en oeuvre pour déterminer les pertes de valeur.

Au terme de l'analyse faite par le Conseil d'administration, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwill figurant au bilan. Il convient toutefois d'indiquer que le goodwill relatifs aux activités chimiques déficitaires est peu significatif voire nul selon les UGT concernées. Par ailleurs, nous renvoyons en note 14 concernant les décisions prises en matière de reconnaissance d'impôts différés actifs.

Nous indiquons que, de par la forte diversification des activités du groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entièreté du groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse «portefeuille» que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

L'acquisition, fin 2012, de la société Merydis, a entraîné la création d'un goodwill de € 0,4 million. En revanche, la suppression de la valeur du put sur Salm Invest, qui jusqu'à présent était provisionnée pour un montant de € 1,15 million au passif du bilan de Floridienne (voir aussi à ce sujet l'annexe 26) a entraîné une réduction du goodwill sur Salm Invest du même montant.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs concernant les autres immobilisations incorporelles du groupe en 2012.

NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'acquisition						
Au 1^{er} janvier 2011	38.501	55.854	7.088	8.184	1.890	111.516
Acquisitions	6.899	9.260	1.019	4.816	85	22.079
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	12.562	10.925	1.893	541	140	26.061
Cessions	-10	-1.424	-511	-7	-176	-2.128
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						0
Variation de change	-228	-195	-86	-2		-511
Transferts et autres	1.842	4.290	70	-6.500		-298
Au 31 décembre 2011	59.566	78.710	9.473	7.032	1.939	156.719
Amortissements et perte de valeur						
Au 1^{er} janvier 2011	-17.636	-42.625	-4.881	-244	-1.521	-66.907
Amortissements et réductions de valeurs	-1.549	-3.096	-586	-86	-76	-5.393
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-6.356	-9.483	-1.184		-76	-17.099
Cessions	10	1.234	470	1	174	1.889
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						0
Variation de change	46	82	46	-6		168
Transferts et autres	-12	2	-72	85		3
Au 31 décembre 2011	-25.497	-53.886	-6.207	-250	-1.499	-87.339
VALEUR NETTE COMPTABLE	34.069	24.824	3.266	6.782	440	69.380
Au 31 décembre 2011						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		1.023	53		41	1.117

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2012						
Au 1^{er} janvier 2012	59.566	78.710	9.473	7.032	1.939	156.719
Acquisitions	1.149	4.312	1.061	4.887	484	11.893
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		951	162			1.113
Cessions	-198	-1.306	-400	-5	-31	-1.940
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						0
Variation de change	101	51	22	15	-10	179
Transferts et autres	2.278	1.349	64	-3.959	-60	-328
Au 31 décembre 2012	62.896	84.067	10.382	7.970	2.322	167.636
Amortissements et perte de valeur						
Au 1^{er} janvier 2012	-25.497	-53.886	-6.207	-250	-1.499	-87.339
Amortissements et réductions de valeurs	-2.803	-4.824	-974	-4	-136	-8.741
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-918	-140			-1.058
Cessions	138	913	363	1	31	1.446
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						0
Variation de change	-7	-17	-12		1	-35
Transferts et autres	41		-26		26	41
Au 31 décembre 2012	-28.128	-58.732	-6.996	-253	-1.577	-95.686
VALEUR NETTE COMPTABLE	34.768	25.335	3.386	7.717	745	71.950
Au 31 décembre 2012						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		766	225		15	1.006

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

L'augmentation des immobilisations corporelles vient principalement de la poursuite des investissements chez Floridienne Chimie, SNAM et IKA.

Au 31/12/2012, le groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 9,8 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 14 millions.

PERTES DE VALEUR D'ACTIFS NON FINANCIERS

Le groupe a procédé à un examen des valeurs comptables des actifs du groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

Il n'a pas été constaté la présence d'actifs obsolètes ou inutilisables à moyen terme dans le groupe, justifiant dès lors automatiquement une perte de valeur.

Chez Floridienne Chimie, en lourde perte, une analyse plus approfondie a été réalisée quant à la valeur de ses actifs non financiers. Sur base des business plans reçus du management de la société et des perspectives à long terme des activités de Floridienne Chimie - tenant compte du degré de modernité de ses équipements et d'études macro-économiques concernant ses activités - il a été décidé de ne pas comptabiliser de charges pour perte de valeur sur les actifs de cette société.

Chez Chemcom/TecnoScent, l'issue positive de la liquidation de TecnoScent en termes de partage d'actifs a permis au groupe de décider là aussi, de ne pas comptabiliser de pertes de valeur sur les actifs incorporels de cette société, qui sont transférés chez Chemcom, et dès lors, de ne pas acter de perte de valeur sur notre participation mise en équivalence dans Chemcom (voir aussi la note13).

NOTE 13 : PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE

En EUR milliers	2012	2011
Valeur d'acquisition		
Au 1^{er} janvier	5.031	50.291
Acquisitions		
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		170
Résultat de l'exercice	48	9.026
Dividendes versés	-634	-1.547
Changements de méthode de consolidation/périmètre	-593	-48.525
Ecarts de conversion	81	1.181
Divers	402	
Au 31 décembre	4.335	10.596

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le groupe sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Biobest Maroc, White Toque et Kocaman Camargo.

La rubrique changements de méthode de consolidation concerne la sortie de périmètre de White Toque.

Les € 0,4 million de divers concernent le transfert de la valeur négative de mise en équivalence d'une société du groupe et de la constatation d'une perte de valeur sur les créances que détient le groupe sur la société associée (IAS 28.29-30).

NOTE 14 : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Actifs régime de pension	157	169			157	169
Immobilisations corporelles			2.337	2.301	-2.337	-2.301
Immobilisations incorporelles					0	0
Stocks	-327	-182			-327	-182
Provisions	466	350			466	350
Pertes fiscales	4.370	7.815			4.370	7.815
Créances commerciales et autres débiteurs			8	115	-8	-115
Actifs / (passifs) d'impôts différés	4.666	8.152	2.345	2.416	2.321	5.736

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivant:

A l'actif	4.755
Au passif	-2.434
Net	2.321

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au bilan par unité fiscale.

Le tableau ci-dessus détaille par nature les impôts différés enregistrés au sein du groupe.

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2012 a entraîné l'enregistrement d'une charge de € 3,7 millions comptabilisée dans le compte de résultat. Le solde des mouvements des impôts différés est lié aux entrées de périmètres.

Pour pouvoir reconnaître un impôt différé actif, il faut qu'il soit probable qu'il y ait un bénéfice imposable ultérieur suffisant. Les actifs d'impôts différés non reconnus (€ 7,6 millions en 2012 contre € 7,3 millions en 2011) concernent notamment les entités Floridienne, Florinvest et Biochem pour lesquels il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes prévisible à terme. A ce montant de € 7,6 millions viennent s'ajouter les impôts différés sur les pertes fiscales de Floridienne Chimie (décomptabilisés en 2012), Vendsyssel, Salm Invest et SNAM, soit € 7,9 millions. Au total, la valeur des impôts différés relatifs à des pertes fiscales reportables non valorisés au bilan s'élève donc à € 15,5 millions.

En revanche, des impôts différés ont été comptabilisés en 2012 dans les sociétés suivantes :

ENZYBEL INTERNATIONAL	281
BIOFIRST	38
DELKA	33

Sur base des business plan de ces sociétés, la capacité à récupérer leurs pertes fiscales dans les 3 à 5 ans semble réaliste.

NOTE 15 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

15.1 Autres actifs non courants

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
Valeur d'acquisition				
Au 1^{er} janvier 2011	4.226	286	355	4.867
Acquisitions	23.170	21.998	75	45.243
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	3	2	18	23
Cessions et retraits	-56	-222	-169	-447
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				0
Variation de change				0
Transfert d'un poste à un autre				0
Divers				0
Au 31 décembre 2011	27.343	22.064	279	49.686
Amortissements et perte de valeur				
Au 1^{er} janvier 2011	-1.169	-205	-136	-1.510
Réductions de valeurs actées	-5.197			
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions	56	205	66	327
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Divers				
Au 31 décembre 2011	-6.310	0	-70	-6.380
VALEUR NETTE COMPTABLE Au 31 décembre 2011	21.033	22.064	209	43.306
Valeur d'acquisition				
Au 1^{er} janvier 2012	27.343	22.064	279	49.686
Acquisitions	225	272	31	528
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			5	5
Cessions et retraits	-227	-3	-5	-235
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				0
Variation de change		1		1
Transfert d'un poste à un autre	-23.171	-8.474		-31.645
Divers				0
Au 31 décembre 2012	4.170	13.860	310	18.340
Amortissements et perte de valeur				
Au 1^{er} janvier 2012	-6.310	0	-70	-6.380
Réductions de valeurs actées				0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				0
Cessions				0
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				0

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
Variation de change				0
Transfert d'un poste à un autre	5.059	-70	70	5.059
Divers				
Au 31 décembre 2012	-1.251	-70	0	-1.321
VALEUR NETTE COMPTABLE Au 31 décembre 2012	2.919	13.790	310	17.019

La forte réduction des autres actifs non courants vient principalement du transfert des titres 5N Plus, déliés de la clause de lock up, dans les Autres actifs financiers courants, et du transfert vers les Autres actifs courants, de la tranche échéant dans l'année de la créance sur 5N Plus.

Conformément à la règle IAS 39.46c, dans le cas où la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, les titres doivent être évalués au dernier coût historique. Le Conseil a constaté l'absence d'informations financières récentes concernant Larzul, et a donc décidé de maintenir la valeur de cette participation à sa quote-part dans les derniers fonds propres connus de Larzul, soit une valeur dans nos comptes de € 2,7 millions. A ce montant, s'ajoutent des créances pour un montant brut de € 1,9 million dont le recouvrement dépend également de l'issue du litige avec Larzul.

15.2 Autres actifs courants

	2012	2011
Autres créances	14.414	7.568
Autres actifs courants	1.261	1.123
TOTAL DES AUTRES CREANCES	15.675	8.691

L'augmentation des Autres créances courantes vient majoritairement du transfert de la tranche échéant dans l'année de notre créance sur 5N Plus et de la créance de Floragro sur les actionnaires de White Toque, suite à la vente de cette société, et dont le paiement a été effectué en janvier 2013.

NOTE 16 : ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les Actifs détenus en vue de la vente sont constitués exclusivement de terrains et de bâtiments appartenant à Floridienne SA et pour lesquels des démarches sont actuellement en cours concernant leur vente.

NOTE 17 : STOCKS - STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2012	2011
Matières premières et consommables	23.544	27.588
En cours de fabrication	3.380	3.733
Produits finis	11.536	14.151
Marchandises	5.206	5.801
Autres stocks	191	178
TOTAL DES STOCKS	43.858	51.451
TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	954	923

Les stocks diminuent fortement en 2012, principalement dans le pôle Chimie dans un contexte de contraction de l'activité.

Les stocks biologiques de Biobest sont constitués des stocks de bourdons et d'autres insectes élevés par Biobest, et sont valorisés de la manière suivante :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque détaillé en note 3.7.

Au 31 décembre, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2012	2011
Dotations réductions de valeur		
Matières premières et consommables	48	399
En cours de fabrication	37	18
Produits finis	71	46
Marchandises	0	165
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES DOTATIONS	156	628
Reprises réductions de valeur		
Matières premières et consommables	166	282
En cours de fabrication	24	105
Produits finis	22	96
Marchandises	139	196
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES REPRISES	351	679
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-195	-51

NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2012	2011
Portefeuille de titres	10.206	7
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	10.206	7

Les 5 millions d'actions 5N Plus détenues par Florinvest SA ont été reclassées dans les autres actifs financiers courants suite à l'extinction de la période de lock up les concernant, à la valeur de leur cours de bourse au 31/12/2012.

NOTE 19 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En EUR milliers	2012	2011
Argent en caisse	465	364
Solde bancaire	11.519	10.376
Compte à court terme	4.189	351
Autre trésorerie et équivalent	2.749	4.499
TOTAL	18.922	15.590

La trésorerie et équivalents de trésorerie augmentent de € 3,3 millions.

NOTE 20 : DETTES PORTANT INTERET

En EUR milliers	2012	2011
Emprunts bancaires	75.013	78.826
Emprunts obligataires	4.967	8.027
Contrats de location-financement	1.523	1.964
Autres emprunts	1.035	645
Découverts bancaires	32.544	27.128
Instruments financiers dérivés	1.095	1.193
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	116.177	117.783

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement.

Les emprunts à long terme ont diminué de € 7 millions en 2012, dont € 3 millions sont dus à la conversion par SRIW d'un prêt à Floridienne Chimie en capital de cette société.

Le groupe entend poursuivre cette politique de désendettement au cours des prochaines années. Les entités opérationnelles, hormis les filiales en difficulté, doivent subvenir de manière autonome à leurs propres remboursements. Quant aux holdings, les entrées de cash générées par les paiements des créances sur 5N Plus permettront à celles-ci de faire face à leurs engagements.

Tous les emprunts bancaires sont des dettes à long terme et qui sont soucrites à des taux d'intérêts fixes excepté € 7,4 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 4,42 %.

En dehors des € 18,9 millions de trésorerie du groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 51,5 millions. Au 31/12/2012 le montant utilisé s'élevait à € 32,5 millions soit 63,1%, sans oublier que ce taux d'utilisation correspond à un maximum étant donné la forte saisonnalité du pôle Alimentaire.

Floridienne SA a signé un covenant bancaire dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de €7 millions, actuellement tiré à hauteur de € 5,5 millions. Il s'agit d'un covenant de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2012, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ce covenant bancaire.

Les échéanciers des dettes courantes et non courantes se composent comme suit:

En EUR milliers	2012	2011
Découverts bancaires et instruments financiers	33.639	28.321
Echéant dans l'année des dettes long terme	16.445	16.413
Echéant entre la 2 ^e et 5 ^e année	49.914	53.087
Echéant au-delà de la 5 ^e année	16.179	19.963
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	116.177	117.784

L'évolution des dettes portant intérêt s'établit comme suit:

En EUR milliers	2012
Au 1^{er} janvier 2012	117.783
Entrée de périmètre	655
Augmentation dette long terme	12.027
Diminution dette long terme	-332
Transfert dette long terme vers court terme	-16.725
Variation dette long terme échéant dans l'année	145
Variation découvert bancaire	5.914
Impact écart de change	61
Autres variations	-3.351
Sortie de périmètre	
Au 31 décembre 2012	116.177

Nous ne calculons pas systématiquement la valeur réelle de nos dettes à taux fixe, mais seulement en cas d'écart importants entre les taux de financement de nos emprunts et les taux de marché. Actuellement, les taux de financement de nos emprunts à taux fixe ne diffèrent pas significativement en moyenne des conditions de marché, compte tenu des profil de risques des sociétés du groupe. Aussi nous n'avons pas jugé nécessaire de calculer la valeur réelle de nos emprunts.

NOTE 21 : PROVISIONS

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2011	198	1.068	2.386	45	3.697
dont provisions non courantes		588	2.192	8	2.788
dont provisions courantes	198	480	194	37	909
Acquisitions		269	112		381
Dotations et effets d'actualisation	33	40		9	82
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises		13		70	83
Cessions suite à des scissions d'entreprises					0
Utilisations		-139		-3	-142
Reprises		-323		-4	-356
Ecarts de conversion					0
Autres					0
Au 31 décembre 2011	231	928	2.494	92	3.745
dont provisions non courantes		392	2.494	70	2.956
dont provisions courantes	231	536	0	22	789

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2012	231	928	2.494	92	3.745
dont provisions non courantes		392	2.494	70	2.956
dont provisions courantes	231	536	0	22	789
Acquisitions		175		30	205
Dotations et effets d'actualisation		99	93	24	216
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises					0
Cessions suite à des scissions d'entreprises					0
Utilisations	-4	-186	-47	-9	-246
Reprises	-10	-3		-14	-27
Ecarts de conversion				1	1
Autres		-150			-150
Au 31 décembre 2012	217	863	2.540	124	3.744
dont provisions non courantes		291	2.540	60	2.891
dont provisions courantes	217	572	0	64	853

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation.

Les provisions n'ont pas changé de manière significative entre 2011 et 2012, en l'absence d'apparition ou de disparition de risques importants.

Les montants principaux des provisions relatives à des risques environnementaux concernent la pollution historique des sols chez Floridienne Chimie, et dans une moindre mesure chez SNAM.

Les litiges en cours chez Larzul, 5N Plus et Biobest semblent représenter un risque faible de décaissements effectifs pour le groupe au vu des éléments en notre possession. Aucune provision n'a dès lors été prise concernant ces litiges.

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

22.1 Régime à prestation définie

	2012	2011
Obligations (actifs) nettes résultant des régimes (financés) à prestations définies	441	-115
Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	3.977	3.112
Juste valeur des actifs du régime (-)	-3.536	-3.227
Valeur actuelle des obligations non financées		
Ecarts ((bénéfice) / perte) actuariels non comptabilisés	766	206
Coût non comptabilisé des services passés		
Juste valeur des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs (-)		
Autres éléments		
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	-325	-321
Obligations	3.977	3.112
Actifs	-3.536	-3.227
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)	238	300
Coût des services rendus au cours de l'exercice	264	192
Coût financier	112	115
Rendement attendu des actifs du régime (-)	-138	-113
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs (-)		
Ecarts actuariels, nets		
Coût des services passés		106
Profit (perte) sur réductions et liquidations		
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Mouvements des obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies	-325	-321
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	-321	50
Contributions payées (-)	-306	-671
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus)	238	300
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres		
<i>Augmentation suite à des regroupements d'entreprises</i>		
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)		
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change		
Autre augmentation (diminution)	64	
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture	-325	-321
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation appliqué	2,60%	3,60%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,00%	4,00%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,20%
Augmentations futures des prestations définies		
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA	NA

22.2 Régime de pension à cotisation définie

En EUR milliers	2012	2011
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	35	40

Conformément à la méthode du corridor permise par la norme l'IAS 19.92, le groupe ne comptabilise pas les gains et les pertes actuariels en produits et charges, à moins qu'ils ne dépassent 10 % de la valeur présente de l'obligation à prestations définies ou, si elle est supérieure, de la juste valeur des actifs du régime. Par contre, s'ils sont supérieurs au maximum entre ces deux montants, le corridor vaudra :

Corridor = 10 % max (DBO, valeur réelle des actifs)

Le montant à amortir = Max (Gains/losses - corridor, 0)

L'amortissement, autrement dit le montant à comptabiliser, correspondra au montant à amortir divisé par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel affiliés à ce régime.

Au 01/01/2013 la norme IAS19 revisée entrera en application. Cette norme impose la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en Fonds propres (autres éléments du résultat global) et ce avec application rétrospective. Cette modification, qui n'a pas été appliquée anticipativement dans les comptes annuels 2012, entraînera une diminution de € -0,8 million dans les Fonds propres du groupe au 31/12/2012 du rapport annuel 2013.

NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2012	2011
Dettes employés	7.505	6.986
Acomptes sur commandes	166	123
Autres crébiteurs	3.040	4.138
Autres passifs courants	453	516
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	11.164	11.763

NOTE 24. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de EUR 4.854.769,98

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du groupe détenues par Florinvest SA s'élève à 11.071 au 31/12/2012.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont au porteur, nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Dividendes payés et proposés

Le 19 juillet 2012, un dividende brut relatif à l'affectation du résultat de 2011 de EUR 3,20 par action a été mis en distribution pour un montant total de EUR 2.904.230,40. Le dividende relatif à l'affectation du résultat de 2010 et mis en paiement le 19 juillet 2011 s'élevait également à EUR 2.904.230,40, soit EUR 3,20 par action.

Pour l'exercice 2012, vu le contexte difficile traversé par certaines filiales du groupe, le Conseil d'Administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 4 juin 2013, de ne pas payer de dividende.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition bénéficiaire.

NOTE 25 : BENEFICE PAR ACTION

En EUR milliers	2012	2011
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	907.572	907.572
Augmentation de capital	89.285	0
Nombre d'actions, solde de clôture	996.857	907.572
Nombre d'actions propres	11.071	8.187
Nombre moyen d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	923.717	907.572
Données de base	913.121	899.281
Données diluées	913.121	899.281
Résultat de base attribuable aux actionnaires	-16.437	38.400
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires	-16.437	38.400
Résultat de base par action [1]	-18,00	42,70
Résultat dilué par action [2]	-18,00	42,70

Le nombre moyen d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

[1] Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

[2] Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 26 : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre - En EUR milliers	2012
Hypothèques	9.843
Mandats hypothécaires	14.024
Gages sur fonds de commerce	16.078
Autres	24.696
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS	64.641
Au 31 décembre - En EUR milliers	2012
à moins d'un an	652
à plus d'un an et moins de 5 ans	931
à plus de 5 ans	0
TOTAL DES LOCATIONS NON RESILIAVES	1.583

Les locations non résiliables concernent principalement le contrat de bail d'un montant total de EUR 1,4 million conclu pour le bâtiment de Gartal. Le solde des engagements concernent la location des bureaux de Floridienne, FDG et le bâtiment de Simon Dutriaux.

Dans le cadre de l'acquisition de la participation de Compagnie du Bois Sauvage dans Biofirst, il a été convenu qu'en cas de vente de ChemCom ou de TecnoScent dans les 18 mois suivant l'opération, Floridienne devrait s'acquitter d'un complément de prix vis-à-vis de Bois Sauvage correspondant à leur quote-part dans ChemCom-TecnoScent de la plus-value réalisée sur cette vente.

Le responsable et co-actionnaire (10%) de la société IKA possède un put sur sa participation dans IKA, exerçable en 2013. La valeur actuelle de ce put étant inférieure à la valeur de sa participation dans IKA, celui-ci est valorisé à zéro dans les comptes consolidés.

Le solde de 20% détenu par des tiers dans Salm Invest fait l'objet d'un échange de put et de call qui permettait à Floridienne d'exécuter ou d'être exécuté à un prix variable maximum de € 1,15 million en 2011. Les prix et périodes d'exercice ont depuis lors été revues par les deux parties. A l'heure actuelle, la valeur du put sur les actions de Salm Invest est de zéro, aussi il a été décidé de supprimer la dette de € 1,15 million provisionnée au passif du bilan de Floridienne, en réduisant du même montant le goodwill sur Salm Invest.

Dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée dans Floridienne Chimie le 20 décembre 2012, les actionnaires de cette société ont décidé de revoir la valeur du call et du put détenus sur les actions (28%) appartenant à la SRIW. Vu l'échéance lointaine de la période d'exercice du put, et de sa valeur nulle actuellement, celui-ci n'a pas été valorisé dans les bilans consolidés.

NOTE 27 : INSTRUMENTS FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3.8.

(a) Risque de crédit

Chaque société du groupe pour laquelle il existe un risque crédit particulier sur sa clientèle a souscrit un contrat d'assurance couvrant ses créances commerciales (Salm Invest et Floridienne Chimie). Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2012	2011
Créances commerciales	53.978	52.698
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.922	15.590
TOTAL	72.900	68.288

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2012	2011
Pas encore échu	42.386	41.077
Echu 0 - 120 jours	9.632	9.911
Echu 121 - 365 jours	275	1.839
Echu depuis plus d'un an	3.421	1.317
Réduction de valeur	-1.736	-1.446
TOTAL	53.978	52.698

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2012	2011
Dotations	-470	-518
Dotations suite regroupements d'entreprise	0	-395
Reprises/annulation	193	627
Variation de change	-13	78
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-290	-208

(b) Risque de liquidité

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent EUR 51,5 millions, dont EUR 32,5 millions sont utilisées au 31/12/2012.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2012	2011
Emprunts	116.177	117.783
Dettes commerciales	31.763	34.498
TOTAL	147.940	152.281

Au 31/12/2012, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2012	2011
Fournisseurs liés aux investissements	509	1.636
Fournisseurs liés à l'exploitation	31.254	32.862
TOTAL	31.763	34.498

La balance agée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2012	2011
Pas encore échu	18.398	19.388
Echu 0 - 120 jours	11.861	12.583
Echu 121 - 365 jours	143	300
Echu depuis plus d'un an	1.361	2.227
TOTAL	31.763	34.498

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêts qui pèse sur le groupe est plutôt limité dans la mesure où le taux de pratiquement tous les emprunts est fixé à long terme. La stratégie du groupe consiste à négocier un taux fixe pour la partie long terme de la dette et un taux variable pour les dettes à court terme. Un portefeuille équilibré des dettes à court terme et à long terme permet de minimiser les effets de fluctuations négatives potentielles des taux d'intérêts.

Une partie des emprunts à long terme (€ 7,4 millions) est également basée sur un taux variable et donc une augmentation

de 1% du taux de base signifierait une augmentation de charge de € 0,07 million. Il existe également des couvertures IRS sur deux emprunts chez Floridienne pour un montant nominal de € 15,5 millions et sur un emprunt chez Delka pour un montant nominal de € 1,3 million. Etant donné que ces couvertures de taux sont parfaitement liées à des emprunts, le coût de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments est repris directement en fonds propres (autres éléments du résultat global).

A noter également que dans le pôle Alimentaire beaucoup de nos filiales ont recours à des crédits saisonniers pour financer les achats de fin d'année. Il nous est difficile de faire un test de sensibilité pour ces crédits car le montant du tirage sur ces lignes est très fluctuant au cours de l'année. Le coût de ce financement ne constitue pas un risque de taux étant donné qu'il est directement intégré dans le calcul du prix de revient.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 1,645% au 31/12/2012, et de 4,42% pour les emprunts long terme à taux fixe.

(d) Risque de change

L'exposition du groupe au risque de change est limitée étant donné que la plupart de nos filiales sont situées dans la zone euro et qu'une grande partie de nos activités sont également réalisées dans la zone euro. Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est, Kimflor, Sopral et certaines filiales de Biobest. Les différences de changes relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de consolidation.

(e) Risque lié aux devises

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Dans le cadre de notre politique de gestion des risques financiers, des contrats de change à terme en dollar ont été conclus auprès de nos banquiers afin de couvrir notre marge commerciale contre les fluctuations du dollar. En fin d'exercice le montant couvert était de USD 0,6 million pour une contre valeur de € 0,5 million et la valeur des instruments financiers figurant au bilan est de € 1,1 million.

Au vu de notre faible exposition aux risques liés aux devises et notre politique de couverture de nos marges en dollars, nous ne réalisons pas de test de sensibilité aux devises.

Au 31/12/2012, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillera comme suit:

En EUR milliers- Au 31 décembre	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	49.577	30.282	19.295
USD	2.179	773	1.406
GBP	12	56	-44
TRY	1.699	163	1.536
CAD	222	120	102
MAD	277	146	131
MXP	3	61	-58
RON	3	50	-47
LTL	5	109	-104
Autres	1	3	-2

Au 31/12/2011, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit:

En EUR milliers- Au 31 décembre	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	48.414	32.293	16.121
USD	2.317	1.314	1.003
GBP	66	14	52
TRY	1.248	481	767
CAD	306	195	111
MXP		122	-122
RON	340	61	279
LTL	4	13	-9
Autres	3	5	-2

f) Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2012. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basées sur les valeurs estimées ses flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

Hiérarchie de la juste valeur

«Le Groupe a adopté l'amendement à la norme IFRS 7 pour les instruments financiers évalués au bilan à la juste valeur. L'amendement régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de Bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.»

Concernant la valorisation de nos actions 5N Plus, nos avons appliqué le Niveau 1 décrit ci-dessus. Dans le cas de Larzul en revanche nous avons appliqué le Niveau 3.

NOTE 28 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

L'ensemble des factures émises par les parties liées (le management du groupe) dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'Administration.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe.

Les transactions entre le groupe et les parties liées autres que filiales (associates) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2012	2011
Créances		
- A plus d'un an	606	
- A un an au plus	997	938
Dettes		
- A plus d'un an		
- A un an au plus	1.179	538
Résultat d'exploitation		
- Ventes et Prestations	276	63
- Coût des ventes et prestations	6.230	1.080
Résultat financier		
- Produits des actifs circulants	75	
- Autres produits financiers		
- Réductions de valeur		
- Charge des dettes		

La forte augmentation des transactions entre parties liées vient principalement des nombreuses relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Biofirst, consolidé globalement depuis cette année, et leurs participations mises en équivalence : Biobest Maroc, Chemcom, TecnoScent, Biobest Israël. Le développement de PT Bromelain dans les enzymes participe aussi à cette augmentation.

Le groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituelles du groupe.

Il n'y a pas de transactions avec les actionnaires, et les relations avec les membres des organes de gestion sont détaillées dans la partie «Corporate Governance» du rapport annuel.

NOTE 29 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Nous n'avons pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

A noter toutefois que le cours de 5N Plus a continué à chuter en 2013. Au 18/04/2013, le titre cotait à 1,89 CAD/action, soit une moins-value supplémentaire de € -3,2 millions par rapport au cours du 31/12/2012. Au vu des appréciations développées par le Conseil de 5N Plus dans son rapport annuel, nous estimons que le cours est surtout affecté par les dépréciations importantes décidées par le Conseil de 5N Plus en 2013.

NOTE 30 : FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIEES**CONSOLIDATION****1. Information relative aux filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 50 %)****1.1. Nombre total de filiales consolidées 44**

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	% des droits de vote (si différent du % d'intérêt dans le capital)
Atlantis	BE 0428118210	Belgique	72,57	100,00
BioBest Argentina ¹	BE 0455 501 112	Argentine	53,80	55,00
Biobest Belgium		Belgique	97,81	100,00
Biobest Canada		Canada	97,81	100,00
Biobest France	FR68 439 388 323	France	97,81	100,00
Biobest Mexique		Mexique	78,25	80,00
Biobest NV		Belgique	97,81	99,00
Biobest Spain		Espagne	97,81	100,00
Biobest Turquie		Turquie	73,36	75,00
Biobetter ¹		Maroc	48,91	50,00
Biochem Europe	BE 0455 501 112	Belgique	100,00	
Camargo	FR50 352 414 528	France	98,98	100,00
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	90,00	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00	
Doussot	FR56 344 068 747	France	100,00	
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00	
Enzymos Asia Pacific		Chine	51,00	
Eurobatri	FR314 041 78 022	France	100,00	
F.D.G.	FR25 558 503 371	France	98,98	
Floragro	BE 0422 035 716	Belgique	100,00	
Florchim GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00	
Floridienne Chimie	422431634	Belgique	72,57	
Floridienne USA	22-2583396	Etats Unis	100,00	
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	100,00	
Gartal	FR82 339 082 018	France	100,00	
Gel Manche	FR04 314 696 386	France	100,00	
Gourmet des Iles	FR26 412 231 219	France	100,00	
IKA KG	DE 166 674 875	Allemagne	90,00	
IKA UK		Royaume-Uni	86,51	100,00
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00	
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	100,00	80,00
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00	
Merydis ²	BE 0434 869 014	Belgique	100,00	
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00	
Salm Invest	BE 0457 293 137	Belgique	100,00	80,00
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00	
Snam	FR143 101 99 146	France	100,00	
Sopral		Madagascar	98,80	100,00
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	77,14	78,08
Surgemer	FR12 398 870 402	France	100,00	
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00	
Vendsyssel	BE 0402 253 357	Belgique	100,00	80,00
Vera chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	100,00	

1. Entrée de périmètre au 01/01/2012

2. Entrée de périmètre au 31/12/2012

Malgré un pourcentage d'actionnariat de 48,91%, le groupe estime avoir le contrôle sur sa filiale Biobetter, qui commercialise l'ensemble des produits de Biobest. Ceci justifie que le groupe a décidé de consolider globalement cette filiale.

Simon Sélection, entreprise créée fin 2012, et détenue à 100% par le groupe, a été comptabilisée en participations financières dans les comptes consolidés 2012 du groupe, vu son faible niveau d'activité et son bilan peu significatif au 31/12/2012. Cette société sera consolidée de manière globale dès l'exercice 2013.

2. Information relative aux coentreprises

2.1. Nombre total de coentreprises consolidées

3

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Emplacement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Méthode utilisée pour comptabiliser la participation dans la coentreprise	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Biobest Maroc		Maroc	48,91	mise en équivalence	4.842	799	4.183	2.645
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	mise en équivalence	921	263	1.243	996
TecnoScent	BE 0888 870 188	Belgique	22,19	mise en équivalence	3.133	2.641	380	1.334

3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote $\geq 20\%$ et $< 50\%$)

3.1. Nombre total d'entreprises associées consolidées

3

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	44,38	2.883	1.885	826	2.167
PT Bromélaïne		Indonésie	49,00	3.550	4.371	1.995	2.390
White Toque ¹		Etats Unis	34,00	7.031	5.140	32.484	32.313

1. Sortie de périmètre au 31/12/2012

Biobest NV a pris une participation de 25% dans une société israélienne fin 2012, Polyam, avec option de devenir majoritaire à partir de 2014. Les règles du groupe auraient voulu que nous consolidions cette société par mise en équivalence, toutefois, en raison du timing de l'acquisition, en fin d'année, nous avons comptabilisé cette société dans les participations financières au 31/12/2012.

3.2. Nombre total d'entreprises associées non consolidées

1

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Biohainaut ¹	BE 0866 006 102	Belgique	20,00

1 Centre de recherche

NOTE 31 : NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE REGROUPEMENTS DE SOCIETES

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	% capitaux propres acquis
Merydis	Production et commercialisation de sauces sucrées	acquisition de titres	100,0%

Fin 2012, le groupe Floridienne a acquis 100% des parts de la société Merydis, active dans la production et la commercialisation de confitures, toppings, compotes et confits. Cette activité, complémentaire à celle de Delka, a été regroupée sur le site de Delka en mars 2013, et devrait dégager de belles synergies dans les années à venir. L'ensemble Delka/Merydis se définit comme le spécialiste des sauces d'accompagnements salées et sucrées.

Cette acquisition ayant eu lieu en fin d'année, le groupe a décidé de ne consolider cette nouvelle filiale qu'au niveau bilantaire dans les comptes 2012. Elle sera consolidée également en résultats à partir de l'exercice 2013.

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou groupe.

Le montant total du prix payé pour ce regroupement est de € 1,46 million.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

Par contre, compte tenu du temps disponible, l'allocation du goodwill n'a pu être totalement finalisée à la date d'acquisition de telle sorte que les chiffres présentés sont provisoires.

Le montant en question est toutefois peu significatif.

Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre: approche provisoire (montants en milliers EUR)

MERYDIS	31.12.2012
Goodwill	390
Actifs incorporels	8
Actifs corporels	55
Actifs financiers	5
Actifs d'impôts différés	150
Actifs détenus en vue d'être cédés	
Actifs court terme	1.729
Trésorerie active	298
Intérêts minoritaires	
Provisions & Impôts différés	
Passifs éventuels	
Dettes long terme	0
<i>financières</i>	
autres	0
Dettes court terme	1.157
<i>financières</i>	655
autres	502
PRIX ACQUISITION	1.460

MERYDIS	31.12.2012
Chiffre d'affaires (sur base annuelle) pour entreprises consolidées globalement	2.425
Résultat net annuel 2012 100%	12
Résultat net pour la période depuis regroupement	0
- quote part groupe	0
- quote part minoritaires	0

Le prix d'acquisition a entraîné la reconnaissance de goodwill. Le groupe estime que les perspectives de rentabilité de l'entreprise acquise justifient la reconnaissance de ce goodwill. Par ailleurs, des synergies importantes avec les sociétés du groupe telles que Delka devraient être réalisées, suite notamment au regroupement des deux sociétés sur un même site de production.

BIOFIRST

Dans les comptes 2011, le Purchase Price Allocation de Biofirst et de ses filiales avait été déterminé de manière provisoire sur les actifs de ces sociétés. Cette analyse a été effectuée de manière définitive courant 2012, et n'a donné lieu à aucun ajustements significatifs.

NOTE 32 : DONNEES RELATIVES A L'EMPLOI

	2012	2011		
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs	1.752	1.686	1.510	1.410
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.635	1.567	1.469	1.365

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2012, malgré le contexte de crise. L'acquisition de Merydis a contribué à hauteur de 7 personnes à cette augmentation.

De ce personnel :

- 664 sont employés dans le pôle Alimentaire
- 575 sont employés dans le pôle Sciences du Vivant
- 390 sont employés dans le pôle Chimie
- 6 sont employés dans le pôle Corporate

En termes de répartition géographique, le groupe est également bien diversifié, avec néanmoins une forte croissance des effectifs présents dans les pays émergents :

Belgique	423	Reste du Monde	405
Europe	807		
<i>Dont</i>			
France	544	Maroc	178
Allemagne	77	Turquie	90
Roumanie	84	Canada	37
Lituanie	86	Mexique	28
Espagne	15	Madagascar	18
Angleterre	1	Indonésie	49
		USA	3
		Argentine	2

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE LA SOCIETE FLORIDIENNE SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 et l'annexe, ainsi que la déclaration complémentaire requise.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve, avec paragraphes explicatifs

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à EUR 285.177.(000) et dont le compte de résultat consolidé se solde par une perte de l'exercice (part du Groupe) de EUR 16.437.(000).

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à celle évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité

du contrôle interne. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve, avec paragraphes explicatifs

A notre avis, les états financiers consolidés de la société FLORIDIENNE SA au 31 décembre 2012, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à celle date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur certaines incertitudes importantes exposées dans le rapport de gestion et les notes annexes aux états financiers consolidés.

- La société de droit canadien 5N Plus Inc. a engagé en fin 2012 diverses procédures contentieuses à charge des anciens administrateurs et actionnaires de MCP Group, parmi lesquels FLORIDIENNE et sa filiale FLORINVEST. Dans ce contexte, 5N Plus a fait défaut sur le paiement du Billet à ordre (« promissory note ») en faveur de FLORINVEST venu à échéance le 9 avril 2013 (8,8 million EUR hors intérêts). Le total des créances du groupe FLORIDIENNE sur 5N Plus s'élève à 21,8 millions EUR au 31 décembre 2012. Le conseil d'administration, contestant tout fondement aux prétentions de 5N Plus, a considéré qu'il n'y avait pas lieu d'acter une réduction de valeur sur ces actifs ni de constituer une provision pour litige.
- Parmi les estimations comptables et les matières soumises à jugement de l'organe de gestion, le rapport financier mentionne notamment [Note 2 (c)] les tests de perte de valeur et la reconnaissance des impôts différés actifs. Les évaluations faites [Notes 11 et 14] sont basées sur des données prévisionnelles et des méthodes et paramètres de valorisation qui comprennent nécessairement des éléments d'incertitude, notamment en ce qui concerne les entités déficitaires. Le rapport de gestion fait état de ces incertitudes, et le rapport financier indique par ailleurs que les données prévisionnelles sont établies avec prudence, sur base des meilleures estimations disponibles. A cet égard, nous relevons que FLORIDIENNE met en place un outil permettant de donner plus d'informations à l'avenir sur la sensibilité des évaluations faites aux paramètres et variables utilisés.
- Le groupe FLORIDIENNE, au fil d'un long parcours judiciaire, n'est toujours pas en mesure de prendre le contrôle des activités de la société LARZUL et de résoudre le conflit avec son partenaire et ancien propriétaire de la société. Faute d'informations suffisantes, il existe des incertitudes sur la valeur de la participation dans LARZUL (2,7 millions EUR). Par ailleurs, le recouvrement des créances sur la société (1,9 millions EUR) est également suspendu à la résolution du litige. L'organe de gestion de FLORIDIENNE estime que, malgré l'incertitude sur la prise de contrôle de LARZUL, la valeur comptable de la participation figurant en *autres actifs financiers* n'est pas supérieure à la valeur recouvrable de l'investissement. Si la prise de contrôle devait ne pas aboutir, la valeur de la participation et des créances dépendrait des conditions de la résolution du litige.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Nous relevons par ailleurs que FLORIDIENNE n'a pas publié son rapport financier annuel dans le délai prescrit par l'article 12 § 1er de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 *relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé* (soit pour le 30 avril 2013).

Bruxelles, le 2 mai 2013

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire représentée par
Philippe GOSSART

organigramme

FLORIDIENNE GROUP



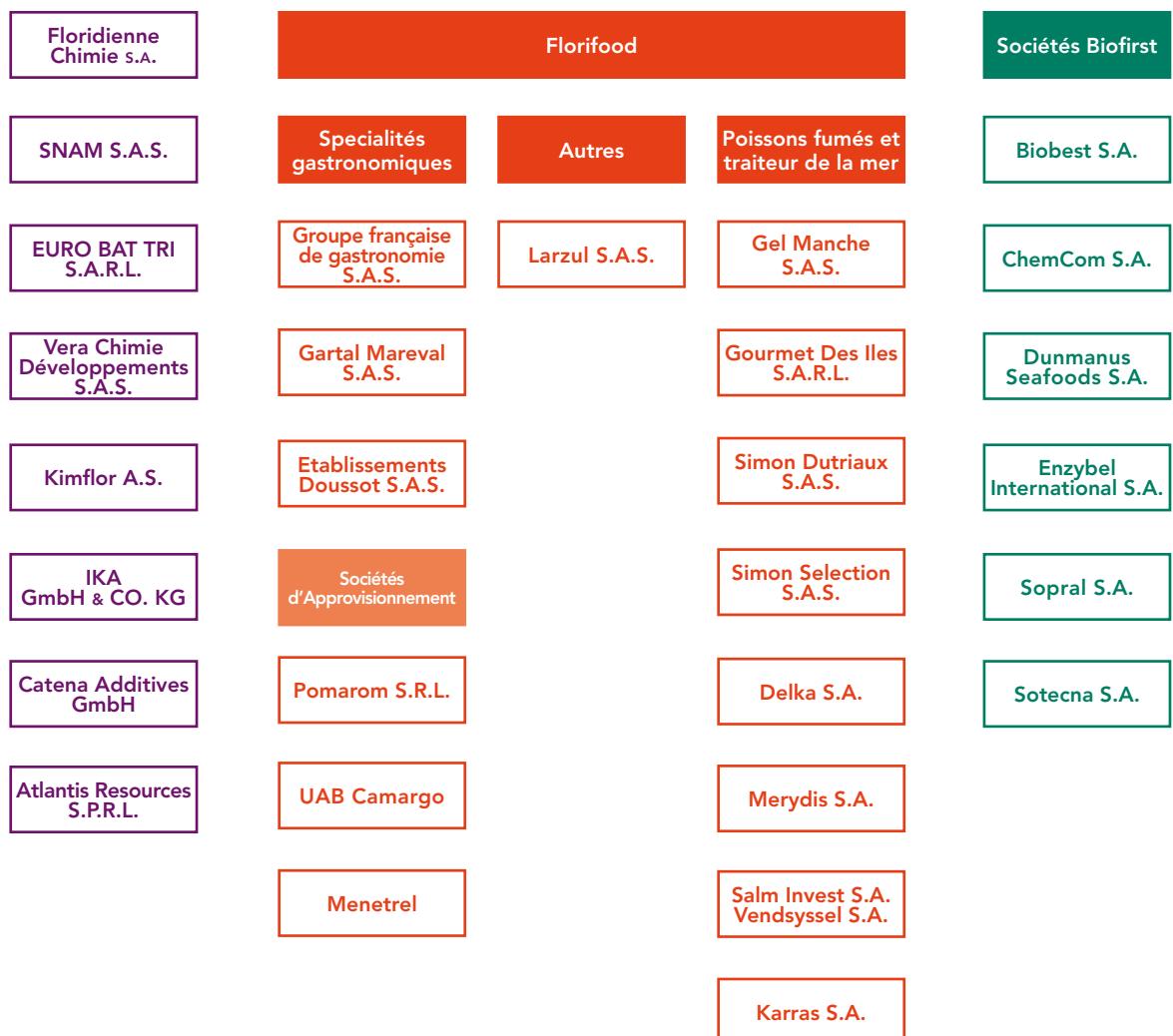
Chimie
& Métaux spéciaux



Alimentation
festive



Sciences du
Vivant



contacts



Chimie & Métaux spéciaux



Alimentation festive



Sciences du Vivant

FLORIDIENNE CHIMIE S.A.
Quai des Usines 12 - B 7800 Ath
Belgium
Tél. : +32.68.28.19.12
Fax : +32.68.28.68.11
www.floridiennechimie.com

**SNAM S.A.S. et
EURO BAT TRI S.A.R.L.**
Avenue Jean Jaurès, 4
F 12110 Viviez
France
Tél +33 5 65 43 77 30
Fax +33 5 65 43 03 95
www.snam.com

ika GmbH & Co. KG
Chemiepark Bitterfeld Wolfen,
Filmstraße 4 - D 06766 Wolfen -
Germany
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

CATENA ADDITIVES GmbH
Neue Bergstrasse 13,
D - 64665 Alsbach-Hähnlein
Germany
Tél. : +49 6257-5079 164
Fax : +49 6257-5079 165
www.catena-additives.com

KIMFLOR A.S.
Aydin Karayolu, 35. Km N°23 -
35975 Yazibasi - Torbali - Izmir
Turkey
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

**VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS
S.A.S.**
Zone Industrielle du Broteau -
Rue du Broteau, F 69540 Irigny
France
Tél. : +33.4.78.90.52.52 -
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.vera-chimie-developpements.com

ATLANTIS RESOURCES S.P.R.L.
Quai des Usines 12 - B 7800 Ath
Belgium
Tél. : +32.68.28.19.12
Fax : +32.68.28.68.11

FLORAGRO S.A.
Drève Richelle 161, bte 4, bâti P
B-1410 Waterloo
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax: +32 2 353 05 81
www.floridienne.be

**GROUPE FRANÇAISE DE
GASTRONOMIE**
Siège administratif
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg -
France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
Le Clos Saint-Anne -
F - 43100 Vieille Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118
F - 89400 Bassou - France
Tél. : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.
Rue Henri Lautredou -
F - 29720 Ploneour Lanvern - France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

CAMARGO S.A.S.
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg -
France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61

GARTAL S.A.S.
Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec - France
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.
Avenue du Coat Kaér 7
F - 29300 Quimperlé - France
Tél. : +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

**SIMON DUTRIAUX S.A.S.
SIMON SELECTION S.A.S.**
Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel -
F - 34-62880 Vendin-le-Vieil (LENS)
France
Tel : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

**DELKA S.A.
MERYDIS S.A.**
Rue de Battice 22B - B-4800 Petit
Rechain
Tél : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48

www.delka.be
www.merydis.be

GEL MANCHE S.A.S.
ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L
ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

**SALM INVEST S.A.
VENDSYSSEL S.A.**
Avenue de Lambussart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.salminvestgroup.be

KARRAS S.A.
Avenue de Lambussart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.karrasgroup.be

POMAROM S.R.L.
Str. Liverzii 37 - 2500 Alba Iulia
Rumania
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO
Vilniaus sav. - Pakalnes g. 7
Bezdonyis, Bezdoniu sen.,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL
Bilecik - Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08

BIOFIRST S.A.
Drève Richelle 161 bte4, bâti P,
B 1410 Waterloo
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.biofirst.be

BIOBEST S.A.
Ilse Velden 18 - B 2260 Westerlo
Tél.: +32.14.25.79.80
Fax: +32.14.25.79.82
www.biobest.be

CHEMCOM S.A.
Route de Lenink 802 - B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be

DUNMANUS SEAFOODS LTD
Durrus, Bantry, Co. Cork
Tél. : +353.283.55.00

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.
116 rue de Waremme
4530 Villers-Le-Bouillet - Belgique
Tél : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

Usine Bromélaïne
Jl. Raya Lintas Timur KM. 77,
Terbanggi Besar
Lampung Tengah 34165 -
INDONESIA

SOPRAL
PK4, route de Fénérive - 501 Tamatave
(Analalamotra) - Madagascar
Tél. : +261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral.net

SOTECNA S.A.
Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tél. : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

HOLDING

FLORIDIENNE S.A.
Siège social :
Drève Richelle 161, bte 4, bâti P
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles - TVA BE-0403 064 593
Tél : +32 2 353 00 28
Fax : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be

Calendrier financier

1 ^{ère} déclaration intermédiaire :	17 mai 2013
Assemblée Générale :	4 juin 2013
Résultats semestriels :	fin août 2013
2 ^{ème} déclaration intermédiaire :	19 novembre 2013

LA DIVERSITE N'EST PAS LA SOURCE DE LA RICHESSE : ELLE EST RICHESSE.

En finance, la diversité des placements constitue la première règle enseignée pour créer de la richesse en évitant de placer tous ses œufs dans le même panier.

La diversité culturelle est la reconnaissance de l'existence de différentes cultures chez les peuples; la richesse culturelle est marquée par la diversité des expériences, des idées, des traditions, des langues et des arts.

La richesse culinaire nous fait toucher charnellement la subtilité, la diversité et la complexité des produits et des modes de cuisson usités.

La richesse du monde vivant est basée sur une diversité considérable - des dizaines de milliers - de compositions chimiques différentes à base de carbone, d'oxygène et d'hydrogène.

La richesse chromatique provient de la diversité des couleurs.

La diversité de nos gènes est la source de notre adaptabilité et est notre richesse pour répondre aux pressions évolutives.

A l'échelle des écosystèmes, la productivité est basée sur le nombre d'individus mais aussi sur la diversité des organismes, et ce particulièrement en périodes d'instabilité. Personne n'oublie que cette diversité est à l'origine de l'être humain et a permis à la vie de triompher malgré les périodes des grandes extinctions.

Pourquoi le monde des affaires, fait d'unités évolutives (sociétés) et d'êtres humains (organismes sociaux évolués) échapperait-il aux règles élémentaires du monde vivant ? Pour faire face aux changements - parfois imprévisibles -, seule la diversité assure la pérennité.

La nature nous amène aussi à mieux relativiser le court terme; la notion du meilleur (fittest) n'est qu'une notion liée à un endroit, un moment et dans des conditions déterminées.

La diversité n'est pas la source de la richesse, elle est la richesse.

Christian Van Osselaer

FLORIDIENNE

GROUP

Floridienne S.A.
Drève Richelle 161, bte 4, bât P
B-1410 Waterloo

www.floridienne.be